

Numéro spécial du bulletin de liaison du  
**COMITÉ DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES  
ET DE SES ENVIRONS**

**DES RÉSULTATS TRÈS POSITIFS**

C'est sous la pression incessante du Comité de Sauvegarde qu'en 1973 la Municipalité prescrivit enfin la création du Secteur Sauvegardé de Versailles permettant ainsi de renforcer la protection de certains quartiers tels que ceux de Saint-Louis et de Notre-Dame.

- Trois associations de sauvegarde (Porchefontaine, Parc Chauchard, Montreuil-Picardie) gagnèrent la bataille de la rocade qui devait traverser les quartiers de Montreuil, la résidence de Champ-Lagarde, Grand-Siècle, Porchefontaine pour rejoindre la route nationale 186.

- L'Association du Parc Chauchard a obtenu la modification d'un P.O.S. (1) qui violait le cahier des charges résultant d'un acte de donation.

- Si la station de distribution d'essence Total implantée à la Porte Verte est d'un style particulièrement discret c'est grâce aux exigences des Associations de Sauvegarde de Clagny et Glatigny qui se sont farouchement opposées à tout projet défigurant le site.

- L'action entreprise par l'Association des Habitants du Chesnay a abouti à un jugement du tribunal administratif au terme duquel lorsqu'un projet de P.O.S. est suffisamment avancé (plan de zonage retenu par le conseil municipal et publié dans le bulletin municipal, exposition en mairie du projet du P.O.S.), ce P.O.S. doit être appliqué, même s'il n'est pas définitivement adopté. Ce jugement d'une grande importance fera jurisprudence.

- C'est grâce aux efforts de l'Association de Défense des Intérêts des Résidents de Champ-Lagarde qu'un ensemble sportif a été créé à la place d'un complexe (restaurant-bowling-patinoire) qui devait être installé juste sous les fenêtres des principaux immeubles de Champ-Lagarde.

- Le terrain des Grands-Chênes, un moment destiné à recevoir les abattoirs et le marché de gros verra se construire des H.L.M. individuelles de qualité : ce succès est dû à l'action persévérante menée par l'Association de Porchefontaine.

- L'heureuse décision de la Municipalité de supprimer le passage à niveau de la rue Jean-Mermoz, générateur de tant d'accidents, a été précédée et encouragée par l'action de l'Association de Sauvegarde du Quartier des Chantiers.

**L'ENVIRONNEMENT VOUS CONNAISSEZ ?**

En parlant de sa fille B.C.B.G., une mère vous lâche : Je n'aime pas l'environnement dans lequel elle évolue ! et voilà l'entourage pris pour l'environnement !

Je pourrais à longueur de lignes vous citer de ces "à peu près" qui dénaturent l'environnement et dont on s'empresse de sourire pour éviter d'en pleurer.

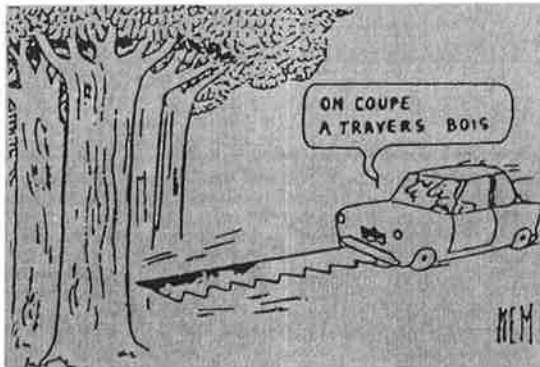
Alors qu'est donc l'environnement ? Le mieux est de se reporter au Petit Larousse. Eh bien voici : l'environnement est "l'ensemble des éléments naturels et artificiels où se déroule la vie humaine". Bien. Mais qu'est-ce qui est naturel et qu'est-ce qui est artificiel dans la vie d'aujourd'hui ? Je ne parle pas des paradis artificiels qui, c'est exact, ne sont pas naturels. Mais n'est-ce pas un peu artificiel d'avoir la prétention de veiller à ce que les habitants d'une ville ne soient plus jamais agressés par l'appétit des promoteurs immobiliers ? Et pourtant quoi de plus naturel ! N'est-ce pas naturel pour une association qui se bat pour la liberté et la joie de vivre de ses adhérents, d'essayer d'entretenir d'excellents rapports avec ceux qui font les lois ? Oui, mais souvent quoi de plus artificiel !

Réflexion faite, je me demande si même nos responsables peuvent - en dépit de leur bonne volonté - donner à l'environnement sa place naturelle ?

Il serait peut-être bien artificiel de le croire, les impératifs de la vie les contraignant souvent à ne faire que la moitié du chemin.

Alors, faisons taire l'humour. Et bravo pour ceux qui se battent pour que chacun profite de "l'ensemble des éléments naturels et artificiels où se déroule la vie humaine". Voilà une lutte bien naturelle !

Jacques BERTIN



**Le 15 octobre 1983 la Commission Culturelle du Comité de Sauvegarde fêta au Théâtre Montansier son 10<sup>e</sup> anniversaire, en présence de plusieurs centaines de ses adhérents (suite page 7)**

**L'UNION FAIT LA FORCE**



Mieux Vivre, aspiration banale certes mais qui devient intéressante lorsqu'elle est prise au pied de la lettre. Le Comité de Sauvegarde de Versailles l'a bien compris. Son objectif : mieux faire connaître la ville pour mieux la préserver et guider son évolution. Ses moyens : près de 2.000 membres, tous bénévoles, qui, jour après jour, gardent un œil extrêmement vigilant sur tout ce qui peut dégrader l'environnement : un permis de construire douteux, une circulation difficile ou défectueuse, des arbres abattus... Le Comité est là pour se battre, tout pacifiquement, afin que notre cadre de vie ne soit pas détérioré. Et cela depuis près d'un quart de siècle ! En effet, le Comité, fleuron du combat sur l'environnement, se caractérise par son ancienneté et sa précocité. Très tôt, il a compris les dangers d'une urbanisation galopante et sans entrave, et réalisé que le citoyen ne devait pas être passif mais, tout au contraire, actif et responsable au sein de sa commune.

Initiateur de la première fédération d'environnement de la Région Parisienne, celle de l'Ile-de-France, composée de personnalités éminentes, telles que Louise de Vilmorin, Monsieur Bérurier, l'Ambassadeur Armand du Cheyla, le docteur Debat et bien d'autres..., le Comité a su donner un souffle à la défense de l'environnement.

Sa stratégie est simple : ne jamais critiquer sans apporter de propositions constructives. C'est à ce "prix" là qu'il a su se faire écouter (et souvent suivre), dès ses premiers pas, par les instances communales. Pas de manifestation interpestive, mais des arguments fondés et de bon sens... Force de proposition, le Comité entend ainsi contre l'appétit, souvent dévorant, des promoteurs. Mais les démarches du Comité sont éclectiques : jardins, maisons classées domaine de Madame Elisabeth), mais aussi hauteur des plafonds d'une H.L.M. (Richard-Mique).

Dynamique et présent sur tous les fronts, le Comité a montré sa vitalité, notamment par la création de sa Commission Culturelle - 10 ans déjà - et plus récemment de son bulletin. Un double mouvement s'est constitué en son sein : il a secrété 11 associations de quartier (leurs problèmes n'étant pas les mêmes) tout en attirant des associations de communes avoisinantes (Viroflay, Le Chesnay), ainsi qu'une association dont la vocation est de défendre et de mieux faire connaître les forêts qui nous entourent. Fédération d'Associations lui-même, le Comité a compris que l'union fait la force. C'est pourquoi il a, avec plaisir, répondu à l'invitation de la Mairie.

Communiquer, s'adresser aux 100.000 habitants de Versailles, les inciter à participer à l'évolution de leur ville, et attirer de nouveaux adhérents : une ambition que le Comité de Sauvegarde de Versailles et sa Présidente ne pouvaient laisser échapper !

**C.F. JEANNERET,  
Présidente du Comité de Sauvegarde de Versailles et de ses Environs.**

**Le Domaine de Madame Elisabeth**



- Le tracé prévu dans l'ouest parisien de l'autoroute A 86 a fait l'objet d'oppositions de la part de plusieurs associations adhérentes au Comité de Sauvegarde de Versailles et de réserves de la part de ce Comité lui-même, si bien que l'administration a reporté ses efforts sur la liaison à l'ouest de Versailles.

- Le domaine de Madame Elisabeth a été sauvé de l'appétit des promoteurs, en grande partie grâce aux efforts déployés par l'Association de Montreuil qui a participé aussi à la sauvegarde de la Maison des Musiciens du Roi.

- De très nombreuses Visites-Conférences organisées par la Commission Culturelle du Comité de Sauvegarde, ont rencontré un tel succès qu'il fallut les doubler ou même les tripler.

- Et bien d'autres exemples pourraient être cités.

De la grille du 73 de l'avenue de Paris jusqu'à l'angle de la rue Pasteur s'étend un triste et long mur de meulière. En hiver, il évoque l'enceinte de quelque prison provinciale. Mais à la belle saison, des îlots de vertes frondaisons émergent çà et là ; ce sont les cimes d'une belle allée de tilleuls, dernier vestige ou presque d'un lieu jadis charmant, le domaine de Madame Elisabeth. (suite page 9)

CLAGNY

du conseil d'état aux écoles de quartier

Quelle fonction particulière remplissait, sous l'ancien régime, l'horloge placée au centre de la façade Louis XIII du château de Versailles ?

Cette question, parmi d'autres, était posée l'année dernière aux élèves des écoles primaires du quartier de Clagny dans le cadre du concours que l'association de sauvegarde de ce quartier organise afin de développer l'intérêt des jeunes pour le patrimoine dont ils ont hérité.

A cette question particulière, de nombreux candidats ont su répondre, peut-être avec l'aide des maîtres ou de la famille :

"Cette horloge était arrêtée à l'heure du décès du roi et remise en marche à l'heure de l'avènement de son successeur".

Aux élèves de l'enseignement secondaire, des questions sur le C.O.S. (coefficient d'occupation de sols) étaient destinées à montrer la relation entre celui-ci et la densité de la population.

L'année précédente, après les réponses au questionnaire, il avait été demandé aux candidats d'écrire quatre alexandrins sur la ville de Versailles.

La plus impressionnante des compositions reçues est sans doute la suivante :

Même si l'on devait m'arracher les entrailles,  
Me couper les oreilles  
et peut-être le nez,  
Me raccourcir les pieds  
ou me guillotiner,  
Jamais, au grand jamais,  
je n'oublierais Versailles".  
C'est celle d'un élève de 6<sup>e</sup>, La valeur n'attend pas...

Depuis 1982, l'Association organise chaque année un tel concours. Quelque 200 candidats y participent et parmi eux 20 lauréats sont sélectionnés. L'organisation d'une fête de quartier par le Comité des fêtes Clagny-Glatigny permet de donner à la distribution des prix une certaine solennité puisqu'elle a lieu sur un podium dressé pour servir de scène à la troupe du Théâtre Montansier qui donne une représentation en plein air.

Cette activité de l'association ne l'empêche pas de s'occuper des problèmes de la vie quotidienne et surtout de surveiller les permis de construire.

Pendant de nombreuses années ce fut là sa mission principale qui la conduisait à demander l'annulation de permis ne respectant pas les règles d'urbanisme en vigueur. Elle avait en permanence au moins un litige en cours devant le Tribunal administratif ou le Conseil d'Etat quand ce n'était pas devant le Tribunal d'instances ou la Cour d'appel.

Heureusement, depuis quelques années, aucune intervention en justice n'a dû être entreprise. Les membres de l'Association s'en réjouissent car ils pensent qu'ils ne peuvent pas faire un meilleur usage des fonds dont ils disposent que de les consacrer à l'éducation de la jeunesse et ils souhaitent que les adhérents toujours plus nombreux leur en fournissent le moyen.

Georges GOUDET

MONTREUIL PICARDIE

DES MUSICIENS DU ROI... AUX COMPAGNONS

Rocade ! Encore ce mot fatidique. Ici, à Montreuil, il prend tout son sens.

Il constitue, en effet, le point de départ du long combat de l'Association de Montreuil. Créée en 1968, pour lutter contre un projet de rocade dans le quartier, l'Association n'a cessé depuis de combattre les promoteurs de "tout poil", particulièrement virulents ici. En effet, si cet ancien village a perdu à jamais ses champs d'épinards, de choux, de poireaux et ses immenses serres où les horticulteurs cultivaient toutes sortes de fleurs, des hortensias aux rosiers, il n'en demeure pas moins un charmant quartier : villas entourées de jardins, résidences se sont implantées. Les promoteurs ne s'y sont pas trompés et ont afflué ici, de nombreux projets en main. Constructions démentielles dans le voisinage de pavillons historiques, principal souci des résidents de Champ-Lagarde, plans de la gare avec un parking de deux étages... sont quelques exemples de cet appétit démesuré, tout cela au détriment des espaces verts et de jeux. Contre ces projets l'Association a dû batailler, souvent avec succès.

Par ailleurs, deux belles histoires de sauvegarde ont jalonné l'évolution de ce quartier : celle du Domaine de Madame Elisabeth et celle de la Maison des musiciens de la Chapelle du Roi. La première se présente sous la forme d'un domaine de près de 8 ha, composé d'une maison et d'un parc ombragé dominant l'avenue de Paris. Donné à Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, ce domaine qui connut bien des fêtes, est aujourd'hui un véritable havre de paix en plein Versailles. Il ne put évidemment laisser insensibles les promoteurs. Acheté il y a plus de 30 ans par un de ceux-là, puis habité par ses enfants, il fut l'objet de projets successifs.

Ceux-ci vivement critiqués par l'Association de Montreuil, furent définitivement rejetés par la Commission Supérieure des Sites. Une solution apparut dernièrement, qui avait le mérite de garder l'ensemble en état : son achat par le Conseil Général des Yvelines. Ainsi, après la remise en état du parc, il est prévu l'ouverture d'un jardin public.

C'est également un jardin public que l'on trouve aujourd'hui autour du ravissant

GLATIGNY évoluer dans le calme et l'harmonie

L'Association des habitants de Glatigny représente une bonne centaine de familles du quartier qui se sont réunies avec, pour objectif, le souci de voir évoluer ce petit morceau de Versailles dans le calme et l'harmonie. Beaucoup d'enfants, beaucoup de personnes âgées, des jeunes handicapés, des malades vivent au milieu de nous car, nombreux sont les établissements installés dans ce secteur depuis très longtemps mais aussi très récemment.

Notre souci, hors les problèmes d'implantation (nous voulons garder le charme spécifique de ce quartier) sont les problèmes de sécurité et de circulation afin que chacun puisse vivre à l'aise selon son mode de vie. Nous ne voulons pas que nos retraités vivent confinés dans leurs établissements, que nos enfants soient menacés sur leurs trajets scolaires.

Nous ne faisons de l'animation que de façon très occasion-

nelle, car là n'est pas notre vocation. Ce que nous demandons d'abord, c'est l'aménagement constant de notre vie de tous les jours : éclairages, stationnement, kiosque à journaux, passages piétons... enfin, tout ce que l'on range aujourd'hui sous la rubrique "Qualité de la Vie".

Nous nous sommes attachés plus particulièrement à faire revivre le kiosque à journaux de la place de Laboulaye qui a été rénové depuis deux ans, restait désespérément fermé.

Nous avons considéré que ce kiosque est un lieu de rencontres, utile aux personnes âgées qui se déplacent difficilement en ville. Une commission ad-hoc a été créée afin d'étudier une solution et de proposer un financement qui aurait permis à un chômeur de trouver un emploi et au concessionnaire de remplir son contrat avec la ville. On nous promet une réouverture toute proche.

Françoise FOUILHE



Maison dite des "Musiciens du Roi" ou des "Italiens" 15, rue Champ-Lagarde.

\*\*\*\* pavillon des musiciens italiens de la Chapelle du Roi. Ces derniers avaient pris l'habitude de se retrouver là, d'y répéter et d'y loger à l'époque de Louis XIV. Laisse à l'abandon depuis lors, puis inoccupé, il s'abîmait jour après jour.

Selon le vœu de l'Association, il fut classé, puis acheté par la Municipalité qui le loua à un groupe de compagnonnage, chargé de le rénover. Des musiciens du Roi aux compagnons, cette filiation, à elle seule, suffit à ravir !  
Jeanne POTELE

SAINT-LOUIS

un quartier de caractère

Habiter un site prestigieux a sa grandeur mais implique aussi des servitudes.

Le Quartier Saint-Louis a été bâti pour son essentiel au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; les monuments célèbres et les maisons qui y voisinent composent un ensemble précieux qui a justifié son inscription en site inscrit et en secteur sauvegardé. La préservation de ce cadre justifie de la part de l'Association de Sauvegarde une vigilance de tous les instants, depuis les grosses "affaires", inégalement réussies d'ailleurs, (Résidences de retraite, Lycée Jules-Ferry, Cheval-Légers, Hôtel de Fontenay) jusqu'aux actions plus simples mais aussi plus nombreuses (annulations de permis de construire destructeurs, modifications de vitrines agressives...) afin de maintenir le plus possible la remarquable unité de l'ensemble.

Mais ce serait une erreur de croire que Saint-Louis n'est qu'un décor de théâtre : les habitants, comme aussi les promeneurs y ressentent très vite la présence d'une âme, d'une convivialité particulièrement appréciée qui rend rares les transfuges... et les logements libres. La vie dans la rue, les boutiques, au marché ; les nouveaux arrivés ne tardent pas à faire la connaissance de leurs voisins, de leurs semblables. Peu

à peu les façades de ces beaux immeubles aux balcons XVIII<sup>e</sup> sont ravalées aidées par l'action de rénovation en douceur récemment engagée sur le secteur sauvegardé. Malheureusement deux gros points noirs nuisent à cet ensemble difficilement adaptable à la vie moderne : la circulation et les parkings. Il y a là un équilibre subtil à préserver, pas de grands projets démesurés (si ce n'est, peut-être, le parking souterrain place Saint-Louis) mais une amélioration lente et patiente du cadre de vie (jardins ouverts au public, rues piétonnes...) à laquelle participe activement l'Association. Sous l'impulsion des habitants du quartier la façade du C.E.S. Pierre-de-Nolhac va être réhabilitée.

Enfin la qualité des relations humaines rend opportune et utile une action culturelle rassemblant toute la population depuis les personnes âgées jusqu'aux jeunes rapidement intégrés dans cette société. A titre d'exemple, l'Association organise au moment des fêtes du Quartier des concerts promenade dans les jardins particuliers ouverts à cette occasion permettant ainsi à tous de mieux connaître et d'apprécier le secteur qu'ils habitent.

Saint-Louis, un quartier calme ? Non, un village heureux !  
Elisabeth de KERVENOAEL

BERNARD MARIONNAUD  
CLAMART - ST-DENIS - VANVES - VERSAILLES  
PARFUMEUR



TOUTES MARQUES

VERSAILLES

19, rue des Réservoirs  
953.51.31

CLAMART  
91, av. Victor-Hugo  
644.75.28

VANVES  
Hôtel Mercure  
rue du Moulin

SAINT-DENIS  
rue Catulienne (angle rue de la République)

**PARC CHAUCHARD**

**un extraordinaire acte social du début du siècle**



PAVILLON DE MUSIQUE DE MADAME - MAISON DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE - 111, AVENUE DE PARIS - cl. M.-E. SIEGEL

C'est à un généreux donateur, H., Fr., A. CHAUCHARD, fondateur de Société du LOUVRE à Paris, que nous devons l'existence du PARC CHAUCHARD.

En 1885, M. CHAUCHARD acquit une propriété de 7 Ha, appartenant sous le règne de LOUIS XVI, à Madame, la Comtesse de Provence, laquelle y fit construire en 1784, le Pavillon de Musique.

En 1902, M. CHAUCHARD fit Donation à la Société du Louvre de l'ensemble immobilier, à charge pour elle de l'utiliser en faveur de ses employés ou anciens employés les plus méritants.

Le 8.3.1903, les donataires et 105 heureux bénéficiaires d'un terrain se réunirent pour former l'Association. Son but : assurer l'entretien général du Parc, les propriétaires étant tous obligatoirement Sociétaires, en vertu du Cahier des Charges.

De 10 habitations en 1903, on passa à 60 en 1922, et à plus de 100 actuellement.

Notre Association a constamment veillé aux intérêts des Sociétaires. Outre la gestion

courante, elle a dû faire face à divers problèmes.

En 1971, le projet du P.O.S. englobait le Parc dans un Secteur d'Immeubles à 6 niveaux, alors que les constructions y sont statutairement limitées à 10 m. Notre intervention permit la rectification nécessaire.

Grâce à l'action menée avec les autres Associations concernées, le projet de Rocade Nord-Sud de 1968, fut abandonné dès 1970. Sa réalisation aurait eu comme conséquence pour nous la démolition de plusieurs pavillons riverains à la rue Vauban.

Un permis de construire de 3 immeubles R + 4 et R + 5 de 26.428 m<sup>2</sup> dans le Parc Sainte-Genève aurait entraîné la suppression de la totalité des arbres à cet endroit. Le recours du Ministère, consécutivement à notre action avec les deux Associations voisines, fut rejeté par décision du Conseil d'Etat, le 25.11.1972.

Cela démontre la nécessité d'être constamment vigilant et de collaborer étroitement, si nécessaire, avec les autres Associations.

Emile SIEGEL

**Vous vous intéressez aux problèmes d'environnement et vous désirez mieux connaître les trésors de Versailles : adhérez à l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE de votre quartier (voir page 10).**

**NOTRE-DAME**

**La restauration du marché Notre-Dame**

**La restauration du Marché Notre-Dame**

Chaque ville a un "cœur" qui est souvent la place de l'église et les rues avoisinantes ; rares sont celles qui ont un "ventre". Tout le monde connaît le ventre de Paris, grâce à Emile Zola, mais Versailles possède aussi le sien avec la place du Marché-Notre-Dame, où sont situées les Halles. Si l'on y passe le matin de bonne heure on voit la vie qui règne en ces lieux. Les grossistes, les commerçants et les restaurateurs animent les Halles et les rues attenantes.

Créé sous Louis XIII, il s'étendait dans les rues depuis son emplacement actuel jusqu'à la rive de l'Étang de Clagny, dans lequel furent engloutis les déchets de toutes sortes, le rendant insalubre dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'assainissement du marché et sa restauration furent entrepris, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, par BLOUIN, en même temps que l'assèchement de l'étang de Clagny. Quelques années plus tard, 1723/24, furent construits les bâtiments du Pieds-le-Roi et de la Pourvoirie, par TANNÉVOIS, ainsi que le nouveau Baillage.

Après quelques années difficiles à la mort du Roi Louis XIV, l'extension de la ville reprit lors que le jeune roi Louis XV revint à Versailles. Elle se fit du côté Notre-Dame, mais aussi vers la rive gauche et, en 1735, le marché neuf rue Royale fut créé, puis fut construite l'église devenue depuis, la cathédrale.

Ainsi, dès cette époque, la personnalité des deux quartiers Notre-Dame et Saint-Louis, était modelée sans que la communication de l'un à l'autre soit établie ou facilitée.

Le marché Notre-Dame connut par la suite, d'autres péripéties. En 1811, le Maire Pétigny fit préparer un projet de restauration des anciennes baraques devenues insalubres, projet qui n'aboutit pas.

Un autre en 1818, prévoyant un emprunt, échoua à la suite du



Dessin de Michel Lefebvre.

Veto du Ministère de la Maison du Roi.

En 1834, la ville devient le propriétaire du terrain, et en 1841, malgré l'opposition des occupants qui déclenchent une violente campagne aux élections, la construction des halles actuelles est décidée.

Cent trente ans après, dès les années 1970, ces Halles faillirent être démolies par suite d'insalubrité. L'association de Sauvegarde du quartier Notre-Dame se mobilisa alors pour éviter cette destruction, car les Halles font partie du patrimoine qui nous a été transmis et leur place est importante dans la vie du quartier par son activité, notamment commerciale, qui complète celle des commerces sédentaires avoisinants.

Dès 1974, l'Association émettait les vœux suivants :

- la restauration des bâtiments et leur aménagement intérieur de telle façon que ne soit pas rompue l'harmonie de la charpente. Ceci avec un plancher partiel, au dessus des magasins, mais laissant dégagé jusqu'à la charpente une ruelle centrale,
- l'ouverture des magasins à la fois vers le centre et vers les rues périphériques, afin d'obtenir

des vitrines éclairées et agréables à voir,

- l'établissement d'un projet d'aménagement des façades pour les immeubles bordant les rues périphériques, de façon à guider les restaurations futures,
- la création d'un itinéraire pour piétons dans les rues périphériques, notamment rue Ducis et rue au Pain susceptible de se continuer vers le passage des Deux-Portes et le passage Saladin,
- la création, dans un pavillon des Halles, de centres sociaux : bibliothèque, garderie d'enfants, etc.

En mars 1979, commençait une étude complète avec enquête sur place. Il en est résulté que devant le coût estimé des travaux nécessaires pour ces transformations, le Conseil Municipal n'a établi qu'un programme minimal consistant à restaurer les bâtiments dans leur disposition actuelle et de les mettre aux normes d'hygiène. Ces travaux ont commencé en juin 1982 par la consolidation des fondations par injection de ciment. La deuxième tranche est en cours, pour remplacer les canalisations vétustes qui ont provoqué la sape des fonda-

(suite page 4)

**CHANTIERS**

Qui ne connaît le passage à niveau de la rue Jean-Mermoz dans le quartier des Chantiers ou tous les quarts d'heure environ passe un train venant de Montparnasse ou partant de cette gare versaillaise des Chantiers jadis inaugurée par Raoul Dautry.

On pourrait se croire dans une vieille ville américaine où doucement les trains s'annoncent par une cloche, traversaient la ville tout en lenteur et en majesté.

La traversée de la rue Jean-Mermoz est malheureusement moins poétique et beaucoup

**ANIMATION POUR TOUS LES AGES**

plus dangereuse. On y compte au passage à niveau de nombreux accidents mortels. Aussi est-ce sans relâche que le Comité de Sauvegarde des Chantiers a lutté pour sa suppression. La bataille est gagnée. Décision est prise de remplacer cette barrière par un passage souterrain pour les voitures.

Bientôt des vies seront sauvées. Mais le Comité de Sauvegarde des Chantiers s'est aussi signalé depuis plus de dix ans par le souci qu'il porte à la qualité de vie de tous ses habitants. Il a œuvré pour tous les âges et spécialement pour le 3<sup>e</sup>. Pour eux, un cours gratuit d'entraînement

de gymnastique spécialisée a été créé en 1977 par notre très active Secrétaire Générale Madame Bonne et le succès des fêtes annuelles a fait l'admiration de toutes les autres associations. Ajoutons enfin les expositions consacrées aux artistes du coin, les conférences, les débats, les concours d'enfants (dessins et photos) qui ont fait de ce quartier une entité réelle.

Bref, le Comité de Sauvegarde de Versailles-Chantiers a œuvré et continuera à le faire pour la défense et le bien-être de vie de tous ses habitants.

Yvonne BEAUFILS

**le marchand d'oubli**



**3 magasins pour vos cadeaux**

24, rue de la paroisse

pour décorer ou pour servir, de la verrerie, des lampes, des services de table, des vases, des animaux

13, rue de la paroisse

pour la ville ou pour la campagne, des vanneries, des tissus, du bois, des bouquets, des plateaux

20, rue de la paroisse

des jouets à tirer, à construire, à calibrer, des jouets musicaux, des miniatures

tél. 950.66.75

ouvert de 10 h à 19 h

ANCIEN - MODERNE  
ACHAT - VENTE

REGIONALISME  
DOCUMENTATION  
TOUS LES BEAUX-ARTS  
LIVRES ILLUSTRES  
RELIURES ARMORIEES

ESTIMATIONS

**950.44.84**

**LEFEBVRE**  
LIBRAIRIE - GALERIE

à Versailles, 38, rue de la Paroisse

**PORCHEFONTAINE**

**Du taudis  
aux H.L.M.  
individuelles**

Le plus jeune des quartiers de Versailles, certes, mais le premier sans doute à voir naître en 1900 un syndicat libre : "pour la défense des intérêts du quartier de Porchefontaine... afin d'obtenir des pouvoirs publics, les améliorations nécessaires au développement du quartier".

L'activité du syndicat fut intense dès son origine jusqu'à la dernière guerre : Assainissement, pavage des rues et des trottoirs, éclairage, tout était à faire pour donner à ce lotissement alors sans viabilité, coupé de Versailles par l'avenue de Paris et la rue des Chantiers, le visage actuel de notre quartier. Quelque peu au ralenti depuis l'après-guerre, un nouveau coup de fouet fut donné à l'activité du syndicat, alors présidé par Monsieur LEMAITRE, un beau jour de l'été 1968 : en effet, le mot rocade venait d'être lancé. La bataille s'engagea afin d'éviter que cette voie à grande circulation ne coupe le quartier en deux. Puis, un nouveau combat surgit, celui du terrain des Grands-Chênes. Son histoire est typique de l'évolution de notre siècle : cité d'urgence constituée de baraquements insalubres dès le lendemain de la guerre, il vit passer la menace des abattoirs et du marché de gros, Mais, aubaine, les malheurs de la Villette mirent un terme à ce projet. Vint ensuite la démolition de ces taudis pour y installer des H.L.M. individuelles de qualité. Mais cette réalisation ne se fit pas toute seule. Il fallut l'acharnement du Syndicat, aidé en cela par le Comité de Sauvegarde, pour que l'office H.L.M. limite en hauteur et densité ses projets de construction.

L'accueil des plus déshérités inquiétait également le Comité. Epaulé par l'association "Aide à toute détresse", il s'emploie actuellement à convaincre l'office de la nécessité de prévoir le logement et l'encadrement social de ces futurs habitants des nouveaux pavillons.

Ainsi, par la solidarité de ses habitants, par la concertation et parfois la contestation, avec les pouvoirs publics, Porchefontaine est passé du lotissement boueux des origines à un ensemble composite et fleuri dont les habitants apprécient le charme, sans abandonner leur sens critique et français toujours !

Jean POPHILLAT

**VERSAILLES GRAND-SIÈCLE**

**IL FAIT BON VIVRE  
A VERSAILLES GRAND-SIÈCLE**

Les promoteurs ont bien conscience que la vente d'un grand ensemble sera d'autant plus facile que le nom qui lui sera donné sera plus prestigieux.

Nous avons vu ainsi Elysée I, puis II, Paris II devenu Parly à la suite d'une procédure perdue par le promoteur. A Versailles, nous avons eu notre "Grand-Siècle".

Les prestations luxueuses - huisseries dorées aux larges espaces recouverts de marbre - étaient-elles des rappels discrets de ce glorieux Grand-Siècle ? Mais si le décor était construit, une vie agréable y restait à créer, puisque 4 à 5.000 personnes allaient s'y cotoyer.

Très vite les habitants eurent envie de s'unir pour améliorer leur cadre de vie et créèrent l'Association de Versailles-Grand-Siècle.

(suite de la page 3 - NOTRE-DAME)

tions. Viendra enfin la réfection des toitures ainsi que la restauration et le ravalement des façades.

L'Association poursuivra ses actions pour que soit réexaminée la possibilité d'ouverture des magasins vers les rues périphériques et la création du cir-

cuit à piétons demandé. Elle est persuadée que l'intérêt présenté par ces projets pour les habitants du quartier, certes, mais aussi de tous les Versaillais, permettra de susciter une nouvelle concertation aboutissant à la réalisation de notre projet initial.

Les grandes esplanades semblaient bien froides ; il fut donc décidé d'y planter des arbres qui sont aujourd'hui un des charmes de cette résidence.

De plus, il fallait organiser des activités aussi diverses, que bibliothèque, danse, ping-pong, photo, bridge, gymnastique qui ne concernent pas l'environnement. A cet effet l'Association suscita la création de l'Association Hexagone chargée d'occuper les loisirs des jeunes et des moins jeunes.

Mais par son adhésion au Comité de Sauvegarde, l'Association a voulu montrer son intérêt pour l'ensemble de la ville et a participé à ce titre à plusieurs campagnes, notamment contre ce projet A 86.

Tous ces efforts tendent vers un seul but : il fait bon vivre à Versailles Grand-Siècle.

Paul DUVAL

**VIVRE  
ENSEMBLE AU CHESNAY**

**étude d'un cas**

Au Chesnay, décidément, on joue dans le juridique. C'est l'étude d'un cas, qui nous est ici proposé par l'Association "Vivre ensemble au Chesnay" : une histoire de garage destiné au stationnement et au transfert pour véhicules de ramassage des ordures contre lequel l'association a bataillé durant toute une année. Combat dérisoire ? Certes non. Il suffit de questionner les habitants de la cité H.L.M. riveraine du projet du garage, pour comprendre que le va et vient des véhicules devant les fenêtres des habitations, n'a rien de réjouissant. Revenons-en aux faits.

Le projet initial de la Mairie apparaît (très discrètement) en novembre 1980 : il prévoit la construction d'un garage, concédée 1 mois plus tard, à la société titulaire du marché d'enlèvement des ordures ménagères. Or, c'est cette discrétion même qui alerte l'association qui alerte à son tour l'opinion publique. Les études légales ne semblent pas avoir été normalement entreprises ; un flou artistique entoure ce projet, ce qui alimente les rumeurs. Cette première action porte ses fruits, les

associations sont reçues par les autorités et une enquête publique se déroule en mars-avril 1981.

Mais le combat ne s'arrête pas là. L'Association est particulièrement inquiète par la vocation, non seulement de transit, mais aussi de traitement et de stockage, du projet. Le problème remonte jusqu'au Ministère de l'Environnement qui assure que les déchets ne seront pas stockés. Le résultat de cette mobilisation : le centre de transit des ordures ménagères est certes bien construit à l'endroit indiqué dès novembre 1981 mais, il a pivoté d'un quart de tour par rapport initial, ce qui, pour les résidents, peut-être important ; sa vocation, sera exclusivement consacrée au transit. Maigres compensations !

Pour certain peut-être, mais pas pour tous : les habitants riverains, eux, sont assurément d'un autre avis. La morale de cette histoire !

Aucun combat, quel qu'il soit, n'est perdu d'avance. La raison même des associations locales est justement de mener à bien ces actions de tous les jours.

**PRÉS-AUX-BOIS**

L'Association du Quartier des Prés-aux-Pois a été créée en novembre 1970 autour des problèmes d'un quartier sur VERSAILLES et VIROFLAY, que les municipalités avaient tendance à oublier.

Les inondations de juin et août 1970 ont été les faits détonateurs. Le Rû de la Voirie s'écoulant à partir des flancs de la butte de Picardie ne pouvait suffire à évacuer les effluents et ruissellements des constructions nouvelles de Jussieu, Petits-Bois, Versailles-Picardie et Grand-Siècle. Les débordements ont été dramatiques pour les riverains situés en aval, juste avant le raccordement sur le Rû de Marivel s'écoulant sous la route nationale n° 10 de Versailles à Paris. Même la voie ferrée Rive Droite s'est trouvée bloquée ; de l'avenue des Etats-Unis à Virolay un torrent charriait les boues provenant des talus éboulés de la tranchée de Montreuil.

Grâce à l'action pertinente de l'Association, le Rû de la Voirie a été doublé et les inquiétudes ont disparu... pour un temps très court hélas ! En effet, le développement de "Porchefontaine", notamment le long de l'avenue de Paris, a conduit la Ville de Versailles à construire un collecteur supplémentaire débouchant place Louis-XIV dans le

Rû de Marivel. Dès cet instant les inondations ont repris périodiquement, par refoulement du Rû de Marivel. Malgré les travaux de réfection des gros collecteurs, et les rappels angossés de l'Association, les bains de pieds demeurent quasi annuels.

Et c'est l'orage du siècle de 1982... la route nationale 10 et les quartiers environnants, y compris Porchefontaine, sont recouverts par les eaux nauséabondes ; dans la traversée de Virolay, elles atteignent une hauteur supérieure au mètre. En prime, et sans avoir indemnisé tous les sinistrés, on annonce, après relevage artificiel sur le plateau de Satory et abandon de la station d'épuration de la Minière (... celle fonctionnant le mieux en Ile-de-France... confirment les spécialistes officiels), le déversement à court terme des eaux usées de la plus grande partie de la Ville Nouvelle de SAINT-QUENTIN-en-YVELINES auxquelles s'ajouteront ultérieurement celles de la Z.A.C. de VILLAROY, objet de tant de controverses.

Même s'il est prévu la construction d'un égout supplémentaire de très grande taille, les craintes demeurent. L'apport de ces eaux supplémentaires sera réalisé avant la mise en service de l'installation nouvelle ; même après, le tout sera rejeté

**UNE VOLONTÉ DE PARTICIPATION**

pour partie dans l'émissaire SEVRES - ACHERES saturé depuis... 1933, et le reste... en Seine que l'on essaie pourtant de dépolluer à grands frais.

Qui donc a certifié que les villes nouvelles devaient assurer leur entière autonomie ? D'autres solutions n'auraient-elles pas été préférables ? En l'état, n'y a-t-il pas urgence à corriger aux mieux la nature des déversements en Seine... et dans les habitations... ?

Quand donc la concertation promise sera-t-elle assurée... ?

Le Rû de Marivel s'étant encore manifesté désagréablement tant à VIROFLAY... qu'à SEVRES en juillet 1984, l'Association du quartier des Prés-aux-Bois, vigilante, relance à nouveau la nécessité de sa réelle par-

ticipation au choix de la solution à retenir.

Bien entendu, dans ce contexte, la lutte menée contre l'auto-route de rocade, saccageant l'ensemble du quartier et les forêts qui l'entourent, n'est pas perdue de vue par l'Association. Au contraire, après son adhésion au Comité de Sauvegarde de Versailles, puis à l'Union Urbaine de Défense et de Protection de VIROFLAY (U.U.D.P.), la combativité de ses animateurs l'a amené à occuper la présidence de cette dernière et de l'Union des Associations de Sauvegarde de l'Ouest Parisien (U.A.S.O.P.) ainsi que celle d'administrateur au Bureau de Liaison des Associations de Sauvegarde de l'Environnement en Ile-de-France (BLASEIF).

Lucien GENDRE

**LES  
HABITANTS DU CHESNAY**

**un jugement  
qui fera jurisprudence**

Une association à la pointe de la jurisprudence, 13.326 habitants en 1962 - 27.645 en 1982 : la population du Chesnay a plus que doublé en vingt ans. Ce simple constat met en lumière l'importance de l'activité de l'association des habitants du Chesnay, créée dès 1969. Régler les problèmes suscités par l'évolution de la commune, aider au maintien du cadre de vie dans cette phase d'expansion et à l'harmonisation de ce développement avec le strict respect de l'environnement : telles furent (et sont encore) les dures tâches de l'association. Deux succès, particulièrement méritoires, sont dernièrement à mettre à son actif. Elle a tout d'abord réussi à faire abaisser le coefficient d'occupation des sols d'une rue limitrophe de la commune de Versailles (Colonel-de-Ban-

ge). Mais surtout, elle a gagné un recours devant le tribunal Administratif contre un permis de construire non conforme au projet de P.O.S. Ce jugement a une grande importance, car il fera jurisprudence. Ce dernier stipule, en effet, que lorsqu'un projet de P.O.S. est suffisamment avancé (plan de zonage retenu par le Conseil Municipal et publié dans le bulletin municipal, exposition en Mairie du projet du P.O.S.), il doit être appliqué, même s'il n'est pas définitivement adopté. Ainsi l'acharnement d'une association a permis un progrès juridique évident, collaborant à l'évolution du droit, qui, vue la vitesse de la réglementation en matière d'urbanisme, laisse encore souvent de grandes zones d'ombres.

Jean ROLAND-GOSSELIN

**PIER IMPORT**

## CHAMP-LAGARDE

### LUTTE POUR UN TERRAIN DE SPORT

L'Association de Défense des Intérêts des Résidents de Champ-Lagarde (A.D.I.R.) a été créée en 1975 à l'initiative d'un groupe d'habitants de la Résidence Champ-Lagarde, animée par Monsieur FONTANT et Madame MORISSEE, respectivement Président et vice-Présidente de l'Association, dans le but de faire annuler, sur le terrain Blaise-Pascal appartenant à la Ville, la construction d'un bowling, d'un restaurant et d'une mini-patinoire (antérieurement ce terrain avait été prévu pour y construire une école primaire).

Ce projet, conçu par l'ancienne Municipalité de Versailles, était jugé par l'Association, contraire au plan d'urbanisme intercommunal que les Services Techniques de la Ville paraissent vouloir appliquer.

Dans ces conditions, et tenant compte des nuisances qu'un tel complexe aurait apportées au quartier, l'A.D.I.R. entama une lutte vigoureuse contre ce projet, en liaison d'ailleurs avec l'Association de défense du quartier de Montreuil-Picardie, pour qu'il soit remplacé par un projet plus utile pour la jeunesse du quartier : à savoir l'aménagement d'un terrain de sport pour la pratique du ballon (football, volley-ball, etc.).

Les membres du Conseil de quartier furent invités, à l'époque, à venir sur le terrain donner leur avis qui fut unanime pour adopter le point de vue défendu par l'A.D.I.R.

Depuis, le terrain Blaise-Pascal a été aménagé au profit des jeunes, la maison du gardien restaurée, le tout clôturé et bien entretenu. En plus de cette action décisive, l'A.D.I.R. qui est présente au nouveau Conseil de quartier (M. et Mme MORISSEE - M. FONTANT) a engagé de nombreuses actions, souvent avec le concours de l'Association du quartier de Montreuil-Picardie, dont la plupart sont liées soit aux problèmes de l'environnement et du cadre de vie, soit à ceux de la circulation dans le quartier de Montreuil. La dernière action en cours concerne l'aménagement du boulevard de la République, au carrefour des rues de Montreuil et Alexis-de-Foucault.

Pierre MORISSEE

A Versailles l'eau et l'histoire sont intimement mêlées ; pas l'eau servante humble et efficace de nos tâches quotidiennes ; mais eau royale, symbole de domination. Le Roi voulait proclamer à la face du monde qu'il avait le pouvoir de domestiquer les eaux pour les faire concourir à l'architecture de ses jardins.

Une situation peu favorable...

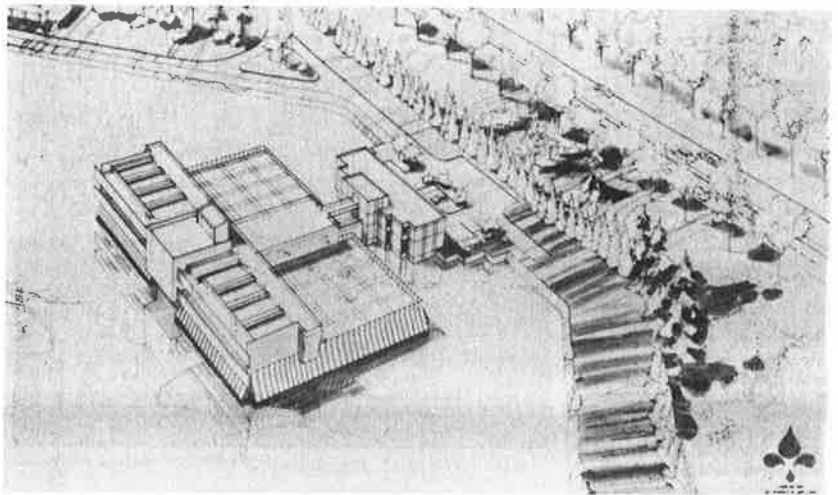
Et pourtant quelle gageure : placée dans un col au pied des plateaux de Vaucresson et de Satory, Versailles ne pouvait prétendre qu'au débit de deux maigres ruisseaux, les rus de Galy à l'Ouest et de Marivel à l'Est, alimentés par quelques affluents et diverses sources. Loin de la Seine, à plus de 100 m au dessus du niveau de cette dernière, elle ne pouvait espérer aucun apport naturel sérieux.

Mais rien n'était trop beau pour le roi. Il fallait, par le jeu des Grandes Eaux, de jet en cascade et de vasque en miroir, défier les lois de la pesanteur pour réaliser un nouvel et harmonieux équilibre entre la courbure des lignes et la réflexion des images.

... qui a exigé d'énormes efforts

Ce qui aujourd'hui nous semble techniquement facile et financièrement modeste a exigé, à l'époque, des prodiges d'imagination, des efforts humains incroyables... et des dépenses vertigineuses. Aligner des coûts en millions de livres n'apprend rien au lecteur d'aujourd'hui ; pour s'en faire une idée, il suffit d'apprendre que c'est une armée de 30.000 hommes qui travailla pendant plusieurs années à l'aduction de Maintenon, jusqu'à l'abandon subit des travaux, en 1688 ; Louvois avait besoin de ces hommes pour dévaster la Rhénanie.

De nombreux auteurs ont décrit avec talent les diverses étapes de l'alimentation en eau du domaine royal, les pompes à cheval de l'Étang de Clagny, puis le captage de la Bièvre, l'amenée d'eau des Etangs de Trappes et Bois-d'Arcy, de Saclay, de Saint-Hubert, de Hollande... travail gigantesque qui bouleversait tout le régime hydraulique de la région. Et enfin la machine de Marly, véritable prodige technique qui à elle seule méritait à coup sûr un ouvrage entier !



NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT DES EAUX DE LOUVECIENNES.

On a aussi raconté — plaisante anecdote — comment Colbert était sur le point de passer un marché avec Riquet, le célèbre créateur du Canal des Deux-Mers, pour amener à Versailles l'eau de la Loire... Lorsque l'abbé Picard, grâce à un niveau de son invention, démontra que c'était gravitairement impossible.

L'eau et la Ville

Mais que deviennent, dans tout cela, la Ville, ses habitants et leurs besoins en eau ?

Il y a avait tout d'abord de nombreux puits, dont on voit encore aujourd'hui la trace. Mais la nappe phréatique n'était pas profonde et s'il y avait facilement de l'eau, elle était non moins facilement polluée.

Aussi avait-on entrepris d'acheminer vers la ville des eaux de bonne qualité en provenance des sources des environs, et les chroniqueurs ont longtemps vanté la qualité des eaux ainsi distribuées par les fontaines publiques. La place Hoche s'appelait "Place de la Fontaine". Mais avec l'accroissement des besoins et le mauvais entretien des conduites, on aboutit, sous Louis XV, à une situation catastrophique et l'on dut distribuer aux fontaines l'eau de la "Machine" — c'est-à-dire l'eau de Seine — jusque là réservée à Marly.

Il semble que les Versaillais se soient longtemps contents de cette double alimentation, puits et eau de Seine grâce aux "Machines" successives. Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que furent creusés les premiers puits dans la nappe de Croissy source toujours utilisée par priorité.

L'Etat c'est moi

Entre temps, les ouvrages royaux avaient été pris en charge par l'Etat, qui en a assuré l'exploitation jusqu'en 1980 grâce au "Services des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud". Malgré les complications dues au rattachement de ce Service au Ministère des Affaires culturelles, les ingénieurs qui l'animaient ont réussi, non sans mal, à faire face à l'énorme développement des besoins en eau de la zone desservie : moins de 100.000 habitants et 3 millions et demi de M<sup>3</sup> au début du siècle : 320.000 et 24 millions de m<sup>3</sup> aujourd'hui.

Un régime nouveau, plus classique

Mais les crédits d'Etat sont rares ; les conduites vieillissent, la qualité se dégrade ; il faut changer de régime administratif. On s'oriente donc vers la solution classique qui veut que les communes prennent en charge la distribution d'eau. Un Syndi-

cat intercommunal est créé entre toutes les communes concernées, d'abord pour étudier le problème infiniment complexe ainsi posé, ensuite pour prendre le contrôle du nouveau service. Présidé dès l'origine par Monsieur Paul-Louis Tenaillon, Président du Conseil Général et Maire-Adjoint de Versailles, ce Syndicat a su en un temps record régler la situation vis-à-vis de l'Etat et de ses agents puis choisir un concessionnaire capable techniquement de gérer le Service et financièrement de supporter les investissements qui s'imposaient.

C'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980 la Société des Eaux de Versailles et Saint-Cloud - la SEVESC - dessert les 30.000 abonnés de 20 communes ; sous le contrôle du Syndicat intercommunal, elle a, à ce jour, terminé la rénovation complète de l'usine de traitement de Louveciennes, qui assure l'essentiel de

ses ressources, remplacé bien des vieilles conduites et posé de nouvelles canalizations : cela lui a coûté quelques 250 millions de francs.

Grâce à ces travaux, et aux volumes complémentaires qu'elle achète aux grands services de distribution voisins, elle peut distribuer à tous une eau de qualité, et dans des conditions de fiabilité très satisfaisantes. Les usagers, certes, trouvent cela tout naturel ; ils auraient plutôt tendance à maugréer... contre le montant de leur facture. Qu'ils comprennent, au contraire, que l'héritage royal exigeait une rénovation rapide et coûteuse, qui n'a été possible que grâce à la volonté unanime des élus, aidés par des techniques efficaces.

P. FAISANDIER,  
Vice-Président du Comité de Sauvegarde.

**Les visites-conférences organisées par la Commission Culturelle sont exclusivement réservées aux membres des Associations de Sauvegarde des différents quartiers (voir p. 7)**

**UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR TOUT CE QUI CONCERNE VOTRE ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR UN SERVICE PUBLIC AU SERVICE DU PUBLIC**

*Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud*



1, AVENUE JEAN-JAURÈS, 78000 VERSAILLES  
Tél. : (3) 955.44.99

LES BUREAUX SONT OUVERTS AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30

## Cabinet CHEVAIS

ASSUREUR-CONSEIL

104, rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES  
Tél. 950.06.30

**ILS ONT VOULU VIVRE A VERSAILLES**

Versailles, havre de paix - tel est l'aspect que, pour certains, revêt la ville au XIX<sup>e</sup> siècle, après l'intense animation de l'Ancien Régime et les troubles de la Révolution. Bien des Parisiens viennent y chercher ce qu'ils ne trouvent pas chez eux, le calme d'un environnement paisible, assorti du reste d'un précieux avantage, la proximité de la capitale. On pourrait multiplier les exemples, si l'on tenait compte des courts séjours dans une "résidence secondaire", chez des amis, ou en location. Il suffira d'évoquer la princesse Belgiojoso, amie de Balzac, de Musset, de Liszt : après avoir "villégiaturé" en 1837 à Port-Marly, elle occupa durant l'été 1838 la propriété du carrefour de Montreuil, future Villa Moricet, puis en 1842 une maison avenue de Paris. Ce que je voudrais rappeler ici, c'est le souvenir de quelques personnages qui choisirent de s'installer durablement dans notre ville, et parfois y terminèrent leur existence.

L'une des premières à venir habiter Versailles (si l'on excepte la Duchesse d'Abrantès qui, pour des raisons d'économie sans doute, y fit à partir de 1821 un séjour d'au moins cinq ans, notamment dans une maison qu'elle louait rue de Montreuil, au n° 65) fut une femme de lettres, Sophie Gay. Après être restée trois ans rue Mermoz (alors de la Patte-d'Oie), elle se transporta en 1841 dans une petite maison (reconstruite depuis) au coin du boulevard du Roi (n° 18 actuel) et de la rue Berthier, qu'elle acheta en 1849.



MAISON DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE - 52<sup>m</sup>, AVENUE DE SAINT-CLOUD - A.D.Y. Comité de Préinventaire - S.R. 36-16 - cl. J. Soulez.

Elle attirait dans son salon des écrivains, des musiciens, des peintres, mais n'abandonna jamais complètement Paris, où vivait sa fille, Delphine de Girardin, chez laquelle elle mourut en 1852.

Un des habitués de ses réceptions, dans les dernières années, était le poète Emile Deschamps. Après avoir été l'un des chefs de file du romantisme naissant, et triomphant, il était venu s'établir à Versailles, pour raisons de santé, en 1845 - il avait dépassé la cinquantaine. Il devint dès lors un Versaillais à part entière, reçu partout, recevant, donnant aux journaux locaux poésies et nouvelles. Il s'était fixé définitivement boulevard de la Reine, au n° 5 bis, (aujourd'hui partie du n° 9), où il mourut en 1871.

Je ne suis pas certain qu'il faille faire état d'un peintre, Horace Vernet : certes, il fut propriétaire pendant dix ans,

impasse des Gendarmes, et même colonel de la Garde Nationale. Mais, plutôt que le calme et l'air pur, il rechercha probablement la proximité du Château, pour lequel il travaillait.

Le Comte Robert de Montesquiou pour sa part, à l'en croire, fut attiré par le souvenir de belles journées qu'il avait vécues à Versailles dans son enfance. Dans la propriété qu'il louait à M. Barbet, 93, avenue de Paris, se déroulèrent des fêtes mémorables. Marcel Proust - dont on n'ignore par les séjours, parfois prolongés, qu'il fit à l'hôtel des Réservoirs - fut en 1894 le chroniqueur, dans *Le Gaulois*, d'une des plus brillantes, au cours de laquelle Sarah Bernhardt et Julia Bartet se produisirent sur le "Théâtre éphémère". Versailles inspira à Montesquiou les sonnets des *Perles Rouges*

(1899), composés à la porte même du Parc, 2, rue Maurepas, dans un appartement loué pour quelques mois.

Des artistes dramatiques choisirent Versailles pour terminer paisiblement leurs jours, tels deux sociétaires de la Comédie Française, Thomas dit Lafontaine, acquéreur en 1874 d'une maison 6, rue de Mouchy, et Delaunay, qui en fit autant en 1879 au 35, rue des Missionnaires. - plus heureux que l'illustre Mlle Mars, laquelle ne put réaliser son projet de retraite dans son pavillon de la rue d'Angivillier.

Il ne faudrait pas oublier les étrangers. Si les aîlés de la politique amenèrent rue Berthier le Maréchal de Santa-Cruz, ancien Président de la République de Bolivie, d'autres vinrent sur un choix délibéré. Ainsi les Américains Stuart Merrill, bon poète français, qui mourut en 1915, 22, boulevard du Roi, ou Warrington Dawson, diplomate et historien : du 19, rue du Maréchal-Joffre, il émigra rue de la Paroisse, au n° 2, où, paraît-il, il recevait trônant sur une estrade, comme un souverain. Quant à l'Anglaise Nancy Mitford, historienne et romancière, c'est avec les droits d'auteur de son **Louis XV** qu'elle acheta une petite maison, 4, rue d'Artois, où elle mourut en 1873.

Terminons notre évocation, qui n'a nullement la prétention d'être complète, par des écrivains français qui mériteraient mieux que ces quelques lignes : le moraliste Charles du Bos, trop peu connu, qui, chassé de son appartement parisien, se réfugia rue des Réservoirs, et les frères Tharaud, dont on connaît le charmant hôtel de la rue Royale.

Jean LAGNY



MAISON DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE - 30, RUE DES ETATS-GÉNÉRAUX - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R. 39-11 - cl. J. Soulez.



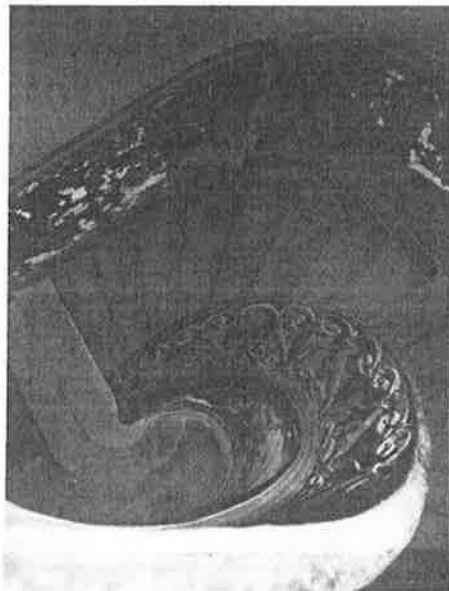
MAISON D'ÉPOQUE LOUIS XVI - 78, RUE D'ANJOU - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R. 71-8 - cl. J. Soulez.



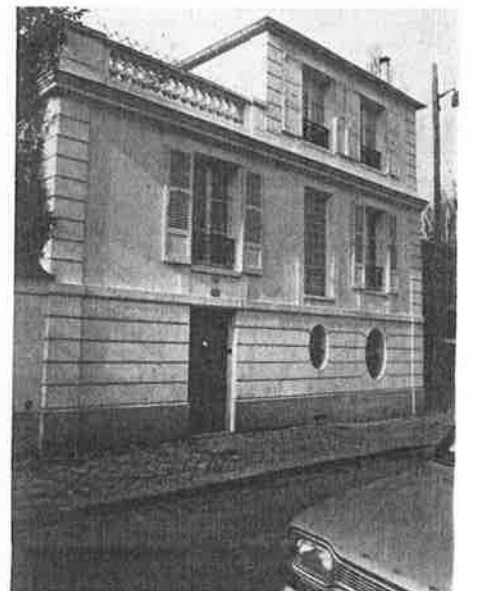
MAISON D'ÉPOQUE LOUIS XV, SURÉLEVÉE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE - 62, RUE DE LA PAROISSE - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R.D. 8 - cl. J. Soulez.



MAISON DE LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE - 15, RUE DE MADEMOISELLE - A.D.Y. Comité de Préinventaire 35-6 - cl. J. Soulez.



ESCALIER D'ÉPOQUE LOUIS XIV - 12, RUE DU PEINTRE LEBRUN - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R. 30-37 - cl. J. Soulez.



MAISON DE LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE - 15, RUE DE MOUCHY - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R. 34-2 - cl. J. Soulez.

*Le Fleuriste*  
**Jean Claude**



19, RUE HOCHÉ 78000 VERSAILLES  
TÉL. : 950 23 84 / 951 38 85



# FAIRE DÉCOUVRIR LEUR VILLE AUX VERSAILLAIS

(Suite de la page 1)

## HISTORIQUE DE LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission Culturelle du Comité de Sauvegarde de Versailles organise des visites dans les Yvelines et principalement à Versailles, qui ont fait découvrir aux Versaillais que leur ville a conservé beaucoup plus de caractère ancien que l'on n'imagine.

Une série de visites a été organisée depuis 10 ans ; celles-ci ont montré les différents aspects de cette ville aux multiples facettes : Nous laissons volontairement de côté les édifices célèbres tels que le lycée Hoche (ancien couvent de la Reine) et les hôtels de la rue de l'Indépendance-Américaine.



MAISON DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE - 83, AVENUE DE SAINT-CLOUD - A.D.Y. - Comité de Préinventaire S.R. 36-17 - cl. J. Soulez.

**Vous vous intéressez aux problèmes d'environnement et vous désirez mieux connaître les trésors de Versailles... Adhérez à L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE de votre quartier (voir page 10)**



MAISON DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE - 5, PLACE HOCHÉ - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R. 47-0 - cl. J. Soulez.

Prenons quelques exemples :

Le marché Notre-Dame, malgré une apparence diversifiée, a gardé beaucoup plus qu'on ne le pense, des souvenirs de l'Ancien Régime. En poussant quelques portes, on sera étonné du nombre d'escaliers LOUIS XIV. La plupart des maisons, quoique surélevées, sont toujours celles du grand Roi. Bâties à l'origine suivant des règlements d'urbanisme très stricts, elles devaient plus ou moins ressembler à ce merveilleux pavillon des sources, qui occupe encore le 11 de la rue Carnot.

Les Halles actuelles ont remplacé en 1841, celles trop vétustes qui dataient encore de Louis XIV. La place devait présenter un ensemble de constructions légères de toutes sortes.

La rue du Peintre-Lebrun, si souvent traversée trop rapidement, mérite que l'on s'arrête devant quelques-unes de ses façades. Son bâtiment le plus imposant, à l'entrée, est le château d'eau, que fit construire Louis XIV. Notre ville compte peu d'hôtels somptueux à la façon de ceux du quartier du Marais à Paris, mais on trouve des hôtels bourgeois d'apparence fastueuse : comme le 52 bis, avenue de Saint-Cloud construit en 1777 pour Jean-François Dupoy, chef ordinaire du Gobellet du Roi.

Dix ans plus tôt, Jean-Baptiste BRUCKER avait fait construire le très bel hôtel du 83, avenue de Saint-Cloud, avec son fronton orné d'une étoile. Ancien garde suisse, il était devenu le Maître d'Hôtel du Comte de Noailles.

Il y en aurait bien d'autres à sortir de l'ombre, qu'il serait fastidieux d'énumérer. Mais que de découvertes à faire dans le quartier Saint-Louis et celui des Chantiers par exemple !

Au cours de ces visites, les Versaillais ont appris à redécouvrir leurs églises, surtout Notre-Dame, ancienne paroisse royale, et Saint-Louis. Malgré les révolutions, elles conservent des souvenirs dignes d'intérêt.

Dans la bataille difficile, engagée souvent à l'heure actuelle pour la sauvegarde des monuments, il est un point sur lequel notre comité se plaît à s'attarder : le sauvetage de la propriété de Madame Elisabeth. Après des années de longues négociations et grâce à l'aide du Conseil Régional et de la Mairie, cette propriété est définitivement préservée. Avant l'achat par le Département, nos adhérents avaient pu la revisiter et se sensibiliser au charme de ce domaine, très transformé au XIX<sup>e</sup> siècle. La Maison avait appartenu à la Princesse de Guéméné, gouvernante des Enfants de France, qui avait dû s'en défaire, ainsi que de sa charge, à la suite d'un scandale retentissant. C'est à cette occasion que le Roi en fit l'acquisition le 13 mai 1783, pour en faire don à sa sœur. Le parc nous évoque plus encore le personnage attachant que fut la sœur de Louis XVI. Elle avait souhaité trouver ici les charmes simples de la campagne, à la mode à cette époque. Mais la Révolution l'empêcha d'y résider.

En face, rue Champ-Lagarde dans l'ancienne maison des Italiens, musiciens de la chapelle du Roi, habitait son médecin et botaniste Lémonnier. Ce charmant édifice vient d'être sauvé par la Mairie.

Ces deux sauvetages exemplaires s'ajoutent à d'autres qui depuis un certain nombre d'années sont à mettre à l'actif de la ville de Versailles et des Versaillais.

Jean SOULEZ



MAISON DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, 3, RUE DE FONTENAY - A.D.Y. Comité de Préinventaire S.R. 52-15 - cl. J. Soulez.

Le 15 octobre 1983, la Commission culturelle du Comité de Sauvegarde fêtait, au Théâtre Montansier, son 10<sup>e</sup> anniversaire, en présence de plusieurs centaines de ses adhérents et de nombreuses personnalités. Au cours de cette manifestation, notre Présidente Anne de Navacelle, pouvait faire le bilan de ces 10 années d'efforts consacrées à mieux connaître ce que nous défendons. Bilan positif, car le rythme et la participation n'ont cessé d'augmenter, encourageant considérablement notre zèle !

Le temps paraît loin, de cette première visite du mardi 2 octobre 1973 ou, sous un soleil radieux, une trentaine de personnes évoquèrent, rue de l'Indépendance-Américaine, l'existence du premier village de Versailles. Cela se passait sous la conduite d'Odile CARCY, alors conférencière des Monuments Historiques, devenue depuis responsable culturelle de l'Office du Tourisme. Cette première visite, nous la souhaitons depuis longtemps au Comité de Sauvegarde de Versailles qui se battait déjà depuis 13 ans, pour arrêter le massacre de notre ville !

Deux adhérentes : Anne de Navacelle et Geneviève Evain, hélas, trop tôt disparues, décident d'organiser régulièrement des visites-conférences destinées à faire connaître à notre association "sur le terrain" les œuvres d'art et historiques à défendre. Le résultat fut tout à fait positif et, dès 1974, Monsieur TOCANNE, alors président du Comité de Sauvegarde créait la Commission Culturelle. Notre équipe, très soudée et pleine d'enthousiasme s'attacha très sérieusement à ce programme et reçut un accueil très encourageant de plusieurs personnalités.

C'est ainsi que Pierre LEMOINE, inspecteur des Musées, conservateur en chef du château de Versailles et des Trianons, nous prêta en 1976, la Galerie de l'Aile du Midi pour notre première Exposition : "Versailles, ville royale méconnue et menacée", organisée conjointement avec l'Association des Vieilles Maisons Françaises qui présentait "Les Châteaux de France ouverts au Public". La même année Pierre Lemoine nous parlait dans la salle Cadoret de la Mairie, du musée Louis-Philippe et en



1980, au même endroit, de la restauration de la Chambre du Roi.

Nous avons également rencontré beaucoup de compréhension chez André DAMIEN, Maire de Versailles, qui nous prêta obligeamment en 1980, la salle des Fêtes de la Mairie, lors de l'exposition : "Versailles, fière de son passé" réalisée avec le concours de nombreux Versaillais. Après un concours culturel, un concours de photos et un concours de vitrines, elle clôturait les manifestations organisées pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité de Sauvegarde.

Comment ne pas être reconnaissants envers Marcel DELAFOSSE, ancien conservateur des Archives des Yvelines qui, en nous présentant les plans anciens de la ville, compléta magnifiquement, le travail entrepris par Xavier de Criseno. Comment remercier Jeanne GUILLAUME qui nous communiqua sa passion pour la maison de Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, Jean SOULEZ qui nous fit découvrir les secrets de nos vieux quartiers répertoriés par lui pour le préinventaire. Jean LAGNY qui nous révéla un quartier Saint-Louis que nous ignorions ! Enfin André METRO dont la compétence nous fit distinguer les particularités des forêts qui nous entourent et leur rôle dans notre vie quotidienne...

La liste serait longue, mais la chaleur que nous avons rencontrée autour de nous reste un stimulant précieux pour les années à venir. Car notre tâche n'est pas terminée. Tant qu'une ville est vivante (et c'est heureusement le cas de la nôtre), elle bouge et se transforme. C'est à chaque Versaillais de vérifier que tout se passe dans l'harmonie et l'équilibre, ce qui est un atout précieux dans la vie moderne.

Chantal de MONCLIN,

### QUELQUES THÈMES DES VISITES ORGANISÉES PAR LA COMMISSION CULTURELLE

Beaucoup de cycles sur des sujets précis...

- Plans d'hier et réalités d'aujourd'hui : Sur les quartiers de Versailles : 5 conférences- projections.
- Villes et villages d'Ile-de-France : Senlis, Provins, Mantes, etc.
- Histoire des jardins : Parc de Versailles, Bagatelle, jardins Albert-Kahn, etc.
- Les Nymphéas : de Chatou, Maisons-Laffitte, Jouy, etc.

- Connaître et sauvegarder nos forêts : Fontainebleau, Saint-Germain, Rambouillet, Fausses-Reposes...
- Les châteaux de la vallée de Chevreuse : Dampierre, La Madeleine, Breteuil, Coubertin, etc.
- Les châteaux de la Famille Royale existants ou disparus : Fontainebleau, Sceaux, Ecouen, Chantilly, Saint-Germain, Marly, Saint-Cloud.
- Les nécropoles Royales : Saint-Denis, Dreux.



## SAUVEGARDER LE PATRIMOINE ? ... au Crédit Lyonnais nous avons des solutions !

Pour votre association  
- LION ASSOCIATIONS  
Pour vos propres avoirs  
GESTIONS DE PATRIMOINES-CLIENTÈLE PRIVÉE



DIRECTION RÉGIONALE  
66, RUE DE LA PAROISSE  
78000 VERSAILLES



# CREDIT LYONNAIS

# L'ERMITAGE DE MADAME DE POMPADOUR



PAVILLON DE L'ERMITAGE DE MADAME DE POMPADOUR - cl. C. de Montclain.

L'histoire du quartier de l'Ermitage est intimement liée au souvenir de Madame de Pompadour, favorite de Louis XV, qui s'y fit construire en 1748 une petite demeure à proximité immédiate du Château sur le chemin de Versailles à Saint-Germain, l'ancien Chemin-aux-Bœufs, devenu rue de la Porcherie, puis rue de l'Ermitage, son nom actuel.

Madame de Pompadour avait en effet gardé de son origine et de sa formation bourgeoise un goût assez prononcé pour l'ordre et la tranquillité. Or, elle ne s'appartenait pas au Château de Versailles dont les fastes et les tourbillons éprouvaient sa santé fragile. Il lui fallait donc une petite demeure confortable mais modeste, où elle pourrait reprendre des forces dans le calme. Cette résidence devait bien entendu être très proche aussi du Château pour pouvoir s'y rendre à tout moment.

Le roi, encore à l'époque dans tout le feu de la passion pour sa

maîtresse, lui concéda, "pour en jouir sa vie durant" 6 hectares environ de terrains au lieu-dit "Les Quinconces" situés sur le côté gauche de l'actuelle rue de l'Ermitage où elle fit construire une petite maison de cinq pièces, complétée par différents petits bâtiments et une belle orangerie.

Le nom de l'Ermitage donné par Madame de Pompadour à son nouveau domaine convenait particulièrement bien au genre d'habitation qu'il s'agissait d'aménager, une habitation toute simple, un peu isolée, où elle retrouverait, seule avec quelques amis choisis ou en tête à tête avec le Roi, l'intimité qui lui faisait tellement défaut au Château. Elle y passa ainsi "la moitié de sa vie" jusqu'à sa mort en 1764.

Les différents propriétaires de l'Ermitage furent ensuite successivement son frère, le Marquis de Marigny, puis le Duc de la Vrillière et la Comtesse de Maurepas avant d'échoir à Mes-

dames, filles de Louis XV en 1781. Vendue en 1793 comme Bien National, la propriété connut alors un certain nombre de vicissitudes avant d'être rachetée en 1835 par le Comte de Sémallé, ancien Page de la Grande Ecurie, qui la fit restaurer à grands frais. Le domaine resta dans la famille des Sémallé jusqu'en 1894. Il est depuis lors, avec des morcellements successifs qui l'ont notablement réduit, la propriété des Sœurs Auxiliatrices.

Mais l'essentiel des bâtiments n'existe plus aujourd'hui qu'en partie et peut être, sinon visité puisque propriété privée des Sœurs, tout au moins aperçu et admiré de l'extérieur, ainsi que nous ne saurions trop le recommander aux promeneurs de la rue de l'Ermitage, amateurs ou simplement curieux des choses du passé.

La petite maison de Madame de Pompadour est ainsi visible au fond d'un magnifique parterre de verdure, du chemin

conduisant entre les immeubles des numéros 9 et 11 de la rue de l'Ermitage au Parc de Sémallé, jardin public aménagé par la ville en 1983 sur un terrain vendu par les Sœurs.

Sobre dans son architecture, elle comprend un pavillon central avec un étage au-dessus du rez-de-chaussée, flanqué de deux petites ailes. La maison primitive ne comportait qu'un rez-de-chaussée sans étage. Ce dernier est plus tardif, datant peut-être de Mesdames (Adélaïde, Victoire et Sophie) avant d'être démoli pendant la Révolution et reconstruit entre 1835 et 1838 par le Comte de Sémallé. Il est possible aussi qu'il n'ait jamais existé avant le Comte de Sémallé.

L'Histoire nous dit par contre que l'intérieur de la maison avait été aménagé et meublé avec soin, ainsi qu'en témoignent les inventaires de l'époque. Madame de Pompadour avait une solide réputation de femme de goût et l'on peut penser que la petite maison de la favorite, sous son apparence de simplicité était vraiment "le charmant bijou" qu'elle aimait tant.

Monsieur de Sémallé n'habita jamais cette maison, qui pour lui était celle de Mesdames où il était venu autrefois comme Page de la Grande Ecurie assurer le service des princesses. Il la considérait comme une sorte de sanctuaire, susceptible d'abriter seulement un haut souvenir. Il installa par contre ses appartements privés dans le bâtiment de service, aujourd'hui Maison Saint-Régis et ses appartements de réception dans l'Orangerie aux numéros 23 et 27 actuels de la rue de l'Ermitage.

La Maison Saint-Régis au 27, ainsi nommée en l'honneur de la dernière fille du Comte de Sémallé, morte sous l'habit des Auxiliatrices au début de la première guerre mondiale, abrita successivement le personnel de service attaché à l'Ermitage, puis les pages de Mesdames, puis la famille du comte de Sémallé.

L'Orangerie est la magnifique bâtisse composée d'une partie centrale et de deux ailes, à main droite lorsqu'on pénètre dans la cour du n° 23. La porte monumentale qui occupe le centre du bâtiment, permettait aux arbres de fortes dimensions d'en franchir facilement le seuil sur leurs chariots.

La partie centrale qui est, sans aucun doute possible, d'époque XVIII<sup>e</sup>, représente l'ancienne orangerie de Madame de Pompadour. Les deux ailes, plus petites, ont été ajoutées au bâtiment central vraisemblablement entre 1835 et 1838 par le Comte de Sémallé, lors de la transformation de l'Orangerie en appartements de réception.

Parmi les témoins du passé de la rue de l'Ermitage, il convient encore de signaler, bien qu'il ne soit pas contemporain de Madame de Pompadour, mais de Mesdames qui l'ont fait construire, le petit temple que l'on voit, de côté malheureusement, à travers la grille du n° 1 de la rue de l'Ermitage. Il est appelé par tradition orale "Temple de Delphes", dénomination justifiée par l'aspect extérieur de la construction et la décoration intérieure ayant trait aux fables d'Esop. Il a été transformé par les religieuses en chapelle.

A signaler enfin, la petite fontaine de "la Source", surmontée d'une niche abritant une statue de la Vierge, au numéro 30 de la rue de l'Ermitage, dont l'eau était, paraît-il, autrefois, très appréciée des habitants du quartier.

L'histoire du quartier de l'Ermitage ne s'arrête pas là et mériterait de bien plus amples développements.

Ces quelques lignes n'avaient pour objet que d'évoquer des souvenirs visibles du passé et facilement accessibles du regard à tous, petits et grands, pour le plus grand agrément de chacun.

P. SOUCHET,  
Vice-Président de l'Association de Sauvegarde du quartier Notre-Dame.

**Vous vous intéressez aux problèmes d'environnement et vous désirez mieux connaître les trésors de Versailles : adhérez à l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE de votre quartier (voir page 10).**

**CHAINEGAZ SERVICE  
UN RESEAU SOLIDE  
UN CHAUFFAGE GARANTI.**



A.V.S.	M.-DESGRANGES	BUC	956.48.41
CAVERNE	VERSAILLES		954.37.52
ERI-JUDAS	VERSAILLES		950.53.55
FOUCHER & FILS	ST-CYR-L'ECOLE		045.05.39
SAGOT	VELIZY		046.70.86
SATE (M. SEUGE)	BUC		956.22.78
STÉ VERS. DE PLOMBERIE	VERSAILLES		951.93.71



## L'ÉVOLUTION DES VILLES

Autrefois, l'évolution des villes était lente. Elle était aussi fortement conditionnée par les techniques disponibles ; les habitants acceptaient, résignés, l'habitat qui leur était offert. Ces trois causes ont forgé la ville ancienne, dense, fortement marquée dans son architecture, par les usages et les matériaux locaux. Puis la ville a éclaté sans que la société soit prête à organiser cet éclatement. Il en résulte le paysage de banlieue caractérisé. La ville se développe et s'étend. Ce n'est pas un objectif, c'est une réalité.

La ville est un être vivant. Comme tout être vivant, elle

connaît une perpétuelle évolution. De nombreuses explications sur celle-ci ont été données, qui peuvent néanmoins se ramener au jeu de deux grands forces ; la nature et l'homme.

La ville représente tout un système politique et tout un système social ; elle l'exprime, elle en est le produit et l'enjeu.

Les Sociétés ont l'urbanisme et l'architecture qu'elles méritent ; la ville est le reflet d'une civilisation, d'un art de vivre, d'un système de relations économiques et sociales.

Au-delà des besoins bien identifiés d'écoles, de dispensai-

res, de commerces ou d'espaces verts, dont les normes sont connues, sinon bien appliquées, cette vie quotidienne sera perçue comme agréable ou insupportable selon l'existence, la richesse et l'harmonie d'un certain nombre d'aménagements de détails.

Le contexte économique et social, singulièrement turbulent, promet de ne pas disparaître de sitôt. Il exige des choix difficiles auxquels il faut de toute urgence se préparer !

Maurice TOCANNE  
Président d'Honneur  
du Comité de Sauvegarde

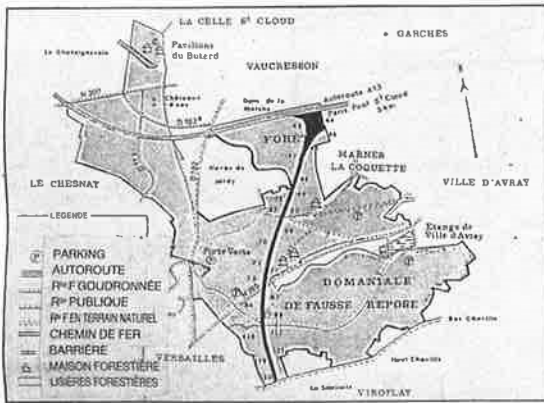
# NEW MAN

**La vie est trop courte pour s'habiller triste  
Homme - Femme - Enfant**

67, rue de la Paroisse - 78000 Versailles - 953.19.03



# A. 86



A 86 : Ceci est-il un sigle, une référence administrative, bref que signifient cette lettre et ces deux chiffres ?

Mais toute une affaire et non des moindres, car cette A (autoroute) n° 86 destinée à faciliter la circulation dans un rayon d'environ 20 km autour de Paris, a fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreuses réactions négatives des habitants de notre région.

Savez-vous que son tracé, retenu de longue date par l'administration (plus de 30 ans), détruirait près de 300 hectares d'espace forestier prélevé sur les derniers massifs importants qui subsistent dans la petite couronne et serait particulièrement préjudiciable à l'équilibre de la forêt domaniale ceinturant Versailles.

Le Comité a critiqué, amendé, discuté ce projet, écrit à tou-

tes les instances politiques ou administratives remontant même jusqu'à la Présidence de la République.

Mais le champion, toute catégorie, qui au fil des ans a brandi l'étendard de la contestation, n'est autre que le dynamique et sympathique Président de l'Association des Prés-aux-Bois, Lucien GENDRE. De par la vigilance dont il a fait preuve, en surveillant tous les articles parus dans la presse, les publications des P.O.S., les décisions des conseils généraux concernés, les inscriptions au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.), en suscitant des déclarations communes du Comité de Sauvegarde et des associations des Hauts-de-Seine, il a réussi à faire différer sa réalisation.

P. LEBUREAU

**Vous vous intéressez aux problèmes d'environnement et vous désirez mieux connaître les trésors de Versailles : adhérez à l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE de votre quartier (voir ci-contre).**

## GUY VERJUS-RENARD

Couturier

37, RUE DE L'ORANGERIE  
VERSAILLES

951.01.74

Couture - Fourrures - Chapeaux - Accessoires

## BRASSERIE DU THEATRE

15, rue des Réservoirs - VERSAILLES  
Tél. 950.03.21

SES SPECIALITES

Huîtres

Foie gras  
Saumon fumé  
Harengs marinés  
Escargots  
Choucroute  
Pied de Porc

Andouillette  
Tripes  
Cassoulet  
Grillades  
Tartare  
Plats du jour



Ouvert tous les jours  
même le dimanche  
jusqu'à 1 heure du matin

IMPRIMERIE LA GUTENBERG  
VERSAILLES

Directeur de la publication : Christine-Françoise JEANNERET  
Maquette : M.F.P.

# notre présence au centre de la concertation

LE COMITÉ DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS SOUCIEUX D'ÊTRE TOUJOURS PRÉSENT AU SEIN DES DIVERS ORGANISMES DE CONCERTATION ASSOCIATIFS OU OFFICIELS, ENTRETIEN DES LIAISONS PERMANENTES AVEC TOUTES LES INSTANCES CONCERNÉES, DEPUIS LES ASSOCIATIONS DE QUARTIER JUSQU'AU HAUT COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT,

Haut Comité de l'environnement

ÉCHELON  
NATIONAL

Conseil économique et social régional  
Bureau de liaison des Associations de Sauvegarde de l'I.-de-F.

ÉCHELON  
RÉGIONAL

Commission départementale des sites  
Commission de consultation en matière de P.O.S.  
Yvelines environnement

ÉCHELON  
DÉPARTEMENTAL

Conseil économique et social de Versailles  
Conseils de quartier  
Associations de sauvegarde de quartiers

ÉCHELON  
LOCAL

**"Le Comité de Sauvegarde de Versailles et de ses environs remercie ses annonceurs grâce auxquels ce journal a pu être réalisé".**

## WHO'S WHO

Le Comité de Sauvegarde de Versailles et des Environs est une Fédération d'Associations. Voici, ci-dessous, le nom et l'adresse de L'ASSOCIATION DE VOTRE QUARTIER

### COMITÉ DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

20, rue Mansart  
78000 VERSAILLES

Président d'honneur : Maurice TOCANNE

Présidente : C.-Françoise JEANNERET

Vices-Présidents :

Claude DUTROU,

Paul DUVAL,

Pierre FAISANDIER.

Anne de NAVACELLE.

Secrétaire général : Jacques BERTIN

### COMMISSION CULTURELLE

Présidente : Anne de NAVACELLE  
Secrétariat : Cécile LEJEUNE  
63, avenue Douglas-Haig  
Versailles

### ADRESSES DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU COMITÉ DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES et de ses ENVIRONS

#### CHAMP - LAGARDE

A.D.I.R.  
10, allée des Gardes-Royales  
Versailles

Président : Pierre MORISSEE

#### CHANTIERS

Comité de sauvegarde du quartier de Versailles-Chantiers  
13, rue Abbé-Rousseau  
Versailles  
Présidente intérimaire : Yvonne BEAUFILS

#### CLAGNY

Association de sauvegarde du quartier de Clagny  
6, rue Jean-de-La-Bruyère  
Versailles

Président : Georges GOUDET

#### GLATIGNY

Association des habitants de Glatigny  
72, boulevard de Glatigny  
Versailles

Présidente : Françoise FOUILHE

#### VERSAILLES GRAND-SIÈCLE

Association des copropriétaires de Versailles Grand-Siècle et de leur environnement  
10, avenue de la Tranquillité  
Versailles

Président : Jacques VIVANTI

#### LE CHESNAY

Association des habitants du Chesnay  
1, rue Kléber - Le Chesnay

Président : Jean ROLAND-GOSSELIN

#### LE CHESNAY

Vivre ensemble au Chesnay  
11, avenue de Rocquencourt  
Le Chesnay

Président : François-Xavier PARENT

#### MONTREUIL-PICARDIE

Association de défense du quartier de Montreuil-Picardie  
65, boulevard de la République  
Versailles

Présidente : Jeanne POTEL

#### NOTRE-DAME

Association de sauvegarde du quartier Notre-Dame  
73, boulevard de la Reine  
Versailles

Président : Paul DUVAL

#### PARC CHAUCHARD

Association syndicale libre du Parc Chauchard  
4, boulevard du Louvre  
Versailles

Président : Georges FRANÇAISE

#### PORCHEFONTAINE

Syndicat de défense des intérêts de Porchefontaine  
55, rue Rémont,  
Versailles

Président : Claude DUTROU

#### PRÉS-AUX-BOIS

Association de sauvegarde du quartier des Prés-aux-Bois  
17, rue Roger-Després  
Viroflay

Président : Lucien GENDRE

#### SAINT-LOUIS

Comité de sauvegarde du quartier Saint-Louis  
31, rue du Général-Leclerc  
Versailles

Présidente : Elisabeth de KERVENOEL

#### AMIS DES FORETS DE FAUSSES-REPOSES ET DE VERSAILLES

Centre Les Nouvelles  
45, rue Carnot - Versailles

Président : Jacques LEFORT

## RUAT

LIBRAIRIE - PAPETERIE

26 et 69, avenue de St-Cloud - 78000 VERSAILLES

# LE SECTEUR sauvegardé

On rase tout et on reconstruit, tel était le leitmotiv des années 50. La rénovation urbaine s'entendait alors en ces termes. L'inversion de la tendance se situe en 1962. Le 4 août de cette année-là, une loi, concernant la réhabilitation des quartiers anciens est promulguée : les plans permanents de sauvegarde, c'est-à-dire, en quelque sorte, des "supers Plans d'Occupation des Soils" (P.O.S.) sont nés. Mais comme toute loi qui se respecte, il aura fallu de longues années avant qu'elle ne devienne réellement appliquée sur le terrain. Le Comité de Sauvegarde comprit tout l'intérêt que représentait une telle loi permettant de renforcer la protection de certains quartiers de Versailles, particulièrement intéressants, tels que Saint-Louis et Notre-Dame.

Notre Président d'Honneur, Maurice TOCANNE, alors Président en exercice demanda immédiatement à la Municipalité l'application de cette mesure.

Hélas, André MIGNOT, maire à cette époque ne mit aucun empressement à mettre en œuvre le plan de sauvegarde. Mais Maurice TOCANNE ne se laissa pas décourager par ces attermoissements et continua avec courage, porté en cela par la majorité de l'opinion publique versaillaise, sa lutte pour l'obtention de ce dit Secteur Sauvegardé.

Ce n'est qu'en 1973, le 6 mai, que l'arrêté ministériel prescri-

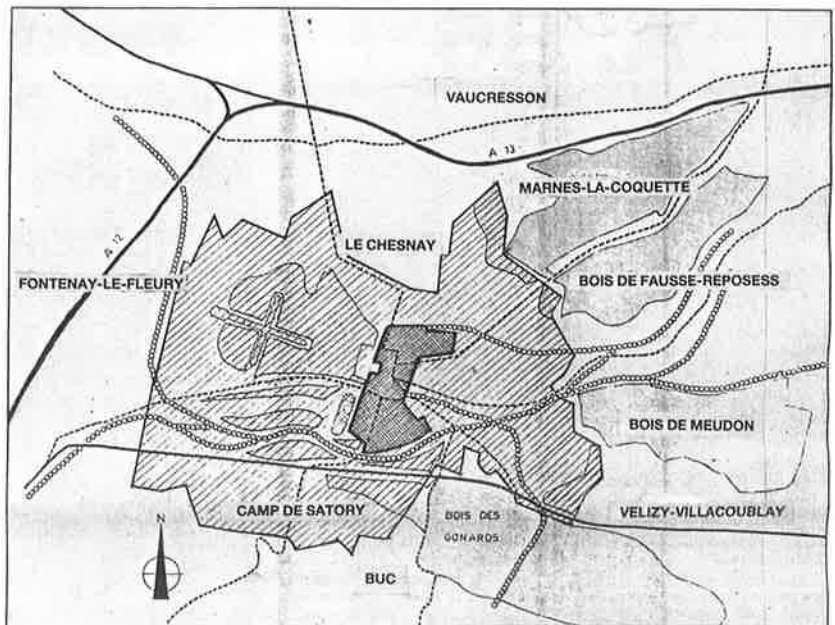
vant le secteur sauvegardé a enfin été pris, et cela représentait l'aboutissement d'une longue bagarre menée sans relâche par le Comité de Sauvegarde.

Que cela signifie-t-il effectivement ? Que sur une surface de 165 ha, aucune modification, démolition ou rénovation ne peut être entreprise si elle n'est pas conforme au Plan de Sauvegarde qui fixe, pour chaque immeuble et espace privé, ou public, son devenir.

Le Plan de Sauvegarde a été étudié par Monsieur Jean-Pierre PAQUET puis par Monsieur Yves BOIRET, tous deux architectes en Chef des Monuments Historiques. Il analyse toutes les propriétés, donne des indications très détaillées sur tous les édifices, classe les constructions en diverses catégories : celles qui ne peuvent être que remises en état, conservées, modifiées... ou même démolies pour cause d'insalubrité (et qui ne le sont pas toujours). Il s'occupe également des espaces libres qui ont alors la capacité ou non d'être construits. Bref, c'est un document extraordinaire, un outil juridique sans équivalent.

Depuis la création du Plan de Sauvegarde en 1973, jusqu'en 1982, Messieurs Jean-Pierre PAQUET et Yves BOIRET, assistés de Jean-Pierre DUTHOIT, ont eut ainsi à traiter plus de 4.000 dossiers.

Depuis la remise de l'étude par Monsieur Yves BOIRET, Monsieur Jean-Louis LEBIGRE, architecte des Bâtimen-



Le secteur sauvegardé est la zone teintée en gris foncé.

de France, instruit les dossiers suivant les directives du Plan de Sauvegarde.

C'est un véritable travail de fourmi qui leur est demandé. Mais ces hommes ne sont pas des censeurs ou des "empêcheurs de tourner en rond". Ils sont à l'écoute et au service des personnes concernées. La création du Secteur Sauvegardé de Versailles, (l'un des plus grands de France !) a permis de conserver ou de retrouver le caractère d'origine d'un certain nombre d'immeubles, d'édifier des nouvelles constructions s'intégrant à leur environnement, tout en res-

pectant les nécessaires contraintes de la vie moderne. On œuvre ici, en effet, avec beaucoup de souplesse, on joue des couleurs et des matériaux. Il ne s'agit pas d'être "plus royaliste que le roi" ou encore plus Versaillais que Versailles elle-même, mais de rester dans l'esprit de l'époque. (Et si les tuiles mécaniques étaient de mise, pourquoi ne pas y revenir). D'autre part, les fameuses façades en pierre, que l'on s'échine aujourd'hui à installer partout, sont le plus souvent moins d'époque qu'on ne le croit. Liberté en respectant les legs du passé, plus une politique,

plus une information auprès du public, sont en fait les trois principaux apports de ce Secteur Sauvegardé. Dans cette tâche, somme toute ardue de sauvegarde, les associations jouent un rôle non négligeable de promotion. Véritables relais entre le maître d'œuvre et la pratique sur le terrain, elles alertent les architectes, débattent avec eux du plan, sont le reflet des aspirations des habitants.

Versailles, a la tête des Secteurs Sauvegardés... Voilà certainement une bonne image de marque !

Marianne PAYOT

## LE DOMAINE DE MADAME ELISABETH



(suite de la page 1)

Cette propriété avait été celle du Prince et de la Princesse de Guéméné ruinés par une banqueroute et contraints de quitter la Cour, Louis XVI en fit l'acquisition et l'offrit en 1783 à sa sœur : ce fut un cadeau vraiment royal comme par son étendue, environ 8 hectares, que par sa situation et la beauté de ses jardins.

Il avait été constitué progressivement par l'achat de parcelles successives dont la plus importante avait été la maison de Madame Cook, veuve de Jacques de Butler, baron d'Armoilles. L'ensemble formait un quadrilatère plus long que large que limitaient les rues Champ-Lagarde, la rue Saint-Jules, aujourd'hui rue Pasteur, l'avenue de Paris et la rue Emard, actuelle rue Antoine Coytel. Il était situé sur le territoire de Montreuil mais aux frontières de la ville royale qui ne dépassait pas alors le niveau de notre rue de Noailles.

L'architecte de la famille de Guéméné, Alexandre-Louis Etable de la Brière avait dirigé avec bonheur les travaux d'aménagement. La maison de Madame Cook devint une confortable demeure familiale, le jardin anglais fut une réussite en dépit des difficultés posées par la forme allongée du terrain.

"Les Grâces en riant dessinèrent Montreuil" avait écrit l'abbé Delille, orfèvre en la matière. A ce jardin parfaitement dessiné et riche en variétés rares on avait adjoint, selon le goût de l'époque, un ruisseau serpentant entre deux grottes, une montagne dont l'altitude ne dépassait pas quelques mètres mais d'où la vue était belle sur l'ensemble de la propriété.

Madame Elisabeth avec l'aide du service des Bâtimen du Roi s'efforça d'embellir encore son domaine. La grande maison de famille fut intégralement remaniée et s'enrichit d'un vaste "salon de conversation" et d'une "pièce de clavecin". Les bâtiments annexes furent aménagés. Les anciens communs devinrent la "petite maison détachée" où deux appartements offrirent un asile agréable aux hôtes de passage. Les nouveaux communs en cours de construction furent achevés et destinés aux offices et aux cuisines ; un passage souterrain les reliait au château. On bâtit des écuries et des remises, une maison pour le jardinier, une orangerie et des serres, une "vacherie" comportant étable et laiterie, enfin, l'oratoire de la maison principale étant jugé insuffisant, on établit les plans d'une chapelle extérieure dont la construction ne fut malheureusement achevée qu'en 1789.

Madame Elisabeth eut donc à Montreuil son hameau comme tant de grandes dames et comme la Reine elle-même, mais un hameau pas tout à fait comme les autres, auquel elle imprima son cachet personnel. Elle n'y joua pas vraiment à la bergère mais plutôt à la jeune châtelaine consciente de ses devoirs, avante et généreuse. Elle s'entoura d'une petite cour de jeunes femmes irréprochables partageant ses goûts. Elle prit grand soin de recruter sa maison ; le personnel fut minutieusement choisi et elle s'efforça de faire régner un esprit d'amitié et d'estime réciproque. Elle s'intéressa à la vie du village de Montreuil si bien que les habitants n'hésitaient pas à franchir les limites du domaine ; on venait en

famille admirer les jardins, les malades appréciaient les conseils et les soins de Lemonnier, le médecin dont l'infirmerie devient un véritable petit dispensaire. Il y avait au potager des légumes et des fruits pour les indigents et à la "vacherie" du lait réservé au nourrissons privés de leur mère. Il régna sur le petit domaine un véritable esprit social et quand Jacques Bossan, le beau et ténébreux vacher suisse se prit à dépérir et avoua qu'il se languissait de la fiancée demeurée au pays, on la fit venir d'Helvétie et les épousailles furent célébrées à l'église Saint-Symphorien, Madame de Trévenet composa la "Romance du pauvre Jacques" qui fit beaucoup pleurer dans les salons.

Remarquons que Madame Elisabeth qui passa tant d'heures heureuses dans son château de Montreuil n'y coucha jamais, son frère le Roi ayant exigé qu'elle revint chaque soir à Versailles, elle était demoiselle et n'avait que vingt ans à peine, quand elle en devint propriétaire. Elle y passa peut-être les meilleurs moments de sa triste vie. La petite communauté perdit son âme le 6 octobre 1783 en perdant sa jeune châtelaine emmenée par la horde hurlante des émeutiers parisiens vers le tragique destin que l'on sait.

Bâtimen et jardins se dégradèrent lentement pendant la Révolution. En 1794, ils furent utilisés comme hôpital militaire ce qui n'améliora pas la situation. Le château abrita l'éphémère manufacture d'horloges automatiques de Lemaire et Glâsner qui ferma ses portes en 1802. Depuis cette date le domaine passe par les mains de propriétaires successifs. Cer-

tains le négligèrent, certains, comme Monsieur Cerf à la fin du 19<sup>e</sup> siècle firent de réels efforts de récupération. Depuis la mort de Monsieur Najar, le dernier d'entre eux, il faisait la convoitise des promoteurs immobiliers. Plusieurs projets furent ébauchés et le plus récent faillit aboutir. Le Conseil Général des Yvelines en décidant en 1983 son acquisition mit fin à leurs tentatives.

A l'heure présente il ne reste plus grand chose du joli fief de Madame Elisabeth hormis le terrain lui-même qui n'est amputé que d'une étroite bande au niveau du n° 26, de la rue Champ-Lagarde. Elle est la propriété d'une vieille famille versaillaise et correspond à l'emplacement de l'ancienne Orangerie. Le château a perdu sa fine silhouette primitive du fait de l'adjonction de deux ailes massives ; les aménagements intérieurs ont été maniés et rema-

niés. Tous les bâtiments annexes ont disparu, la maison du jardinier plus tardivement que les autres, ses ruines ne furent rasées qu'en 1969.

Il n'est pas question de rétablir constructions et jardins dans leur état premier, mais tel qu'il est, le domaine est parfaitement utilisable. On ne connaît pas encore avec certitude le sort que lui réserve le Conseil Général mais il en fera certainement un judicieux emploi. Souhaitons qu'il y ménage une petite place, si minime soit-elle, à des organismes à vocation sociale. Ce serait un bel hommage à la petite châtelaine de Montreuil qui toute jeune encore, avait su se conduire en grande dame accueillante et charitable.

N.B. — Monsieur et Madame Houth ont consacré une excellente notice au Domaine de Madame Elisabeth dans leur beau livre "Versailles aux trois visages". Jacques VESLOT

MANOIR DE MADAME ELISABETH - DESSIN DE VINCENT BRETON. Ce dessin a été réalisé pour l'affiche du premier Salon des Salons des Arts organisé, en 1994, par le Conseil Général des Yvelines.



# LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

*Vivre comme un arbre !  
Quel accroissement !  
Quelle profondeur !  
Quelle rectitude !  
Quelle vérité !*

G. BACHELARD

Au printemps dernier, à trois pas de la Porte Verte bien-aimée des Versaillais, un vieil homme huppelandé de la couleur du temps attendait, son bâton à la main.

De l'autobus qui vint y stationner s'égreña un joyeux chapelet d'enfants de huit à douze ans sous l'œil vigilant d'une silhouette féminine. On se reconut sans peine. C'était une classe de CM2 qui venait s'initier à ce qui s'appelle "l'écologie forestière".

C'est bien rébarbatif apparemment !

Cependant, tout au long du chemin par où la troupe s'éloigna du carrefour bitumé, on oublia vite le rythme syncopé de la route, son bruit et ses odeurs ; les affinités se rejoignirent spontanément, s'accordèrent, et le babillage s'épanouit librement.

Sur la pente où le sous-bois se fait plus dense, le sentier et le ruban d'enfants se rétrécissent... l'ombre s'épaissit... et c'est dans le silence qu'au tour du forestier chenu la jeune classe s'assoit sur un épais tapis de feuilles mortes.

Il avait soigneusement repéré le site, auprès d'un gros hêtre à l'écorce lisse et à large ramure, voisin de deux chênes au fût élançé et à cime hauteine ; à leur ombre s'était réalisée, au gré des ans, comme une obscure clairière bien dégagée du reste du bois touffu.

A la première question posée : "Que voyez-vous ? Que remarquez-vous ?", les doigts se lèvent nombreux pour formuler les réponses... et aussi les questions les plus diverses, les plus attendues, les plus pertinentes :

"Ici tout est vert et marron"

*Quel âge a cet arbre, quelle est sa hauteur ? Les écorces ne sont pas pareilles, pourquoi ? Dans mon jardin... Pourquoi ? Pourquoi...*

Ainsi notre vie à tout âge peut-elle être comblée de découvertes, de questions, d'énigmes !

Ce jour-là on se mit volontiers d'accord pour que chacun, chacune, exerçât son esprit d'observation, l'appliquant seulement à ce qui se voyait, ou pouvait se voir, de près ou de loin, à ses pieds ou en l'air, sans trop approfondir les relations de cause à effet, sans répondre à tous les "pourquoi".

Pourtant, quand, à la périphérie de notre petit territoire, de notre amphithéâtre clairifié, les petites filles découvrirent qu'elles venaient de piétiner sans y porter attention des bébés-hêtres ou des bébés-chênes, de quelques mois, l'émotion et les questions redoublèrent.

Alors, ensemble, "de visu" l'on découvrit, constata... et comprit que les arbres d'une forêt ont des fleurs, des fruits, des graines, qu'ils se nourrissent, respirent, transpirent, croissent, se fécondent, se reproduisent, s'entraident les uns les autres... ou se concurrencent, avec l'innombrable participation d'oiseaux, de mammifères, d'insectes... de bactéries, dans les airs et dans le sol... Un écureuil vint à point pour détendre l'auditoire !

L'on tenta aussi de comprendre ce qu'est la sélection naturelle : sous le couvert de notre hêtre (où quelques trous avaient été préalablement creusés pour en montrer les racines et leur inextricable entrelacement), les autres espèces d'arbres étaient en train de disparaître ; il n'en subsiste plus que quelques brins, étiques et moribonds ; même ses propres enfants n'y trouvent ni assez de lumière, ni assez de nourriture dans le sol, pour subsister dans le trop proche voisinage de la "mère". Le hêtre, essence d'ombre, élimine, à la longue, les autres essences naturelles de Fausses-Reposes, chênes, bouleaux... etc.

Plusieurs questions enfantines démontrent aussi combien les notions acquises "en classe" méritent d'être constamment explicitées par le contact avec le réel, avec les réalités de la nature, avec toutes les réalités. Par exemple : un jour un garçon demanda d'emblée quelle est la surface de la forêt de Fausses-Reposes ; il lui fut répondu : 635 ha ; il le nota, parut satisfait et un dialogue s'ensuivit :

"Sais-tu ce que c'est un hectare ?"

"Oui... C'est un carré de 100 m de côté"

"Et 100 m, c'est loin comme d'ici jusqu'ou ?"

Après nombreuses hésitations, enjambées, commentaires... etc., il s'exclama, admiratif :

"Oh, alors c'est beaucoup 635 ha !"

Et le candide forestier, "sub tegmine fagi", essaya de lui révéler aussi la dimension du temps, entre ces quelques bébés-hêtres et leur majestueuse maman, plus que séculaire... et si fragile pourtant !

Chacune de ces fournées d'enfants, toujours différente l'une de l'autre - une quinzaine ce printemps-là - permit de semblables accords, la même communication d'une génération à l'autre, d'hommes ou de hêtres, la même solidarité de l'Homme et de la Nature.

Et l'épilogue pour le vieil "Ami des forêts de Fausses-Reposes et de Versailles" fut un bouquet de lettres de remerciements dont la fraîcheur est au-dessus de tout possible commentaire.

L'une d'elles les résume :

Merci Monsieur,

... Vous nous avez écoutés,

répondu et expliqué...

... Je vous embrasse bien fort".

J. SYLVAIN



## C'est parce que le cerf est timide que les bois les plus proches de Versailles s'appellent "Fausses-Reposes"

Ces bois représentent à notre porte, l'aboutissement d'une évolution végétale et d'une sélection millénaire. Savez-vous que chênes, charmes, hêtres, tilleuls et bouleaux ont constitué dès le lendemain de la dernière glaciation du Quaternaire, une forêt s'étendant depuis l'actuel Bois de Boulogne jusqu'à la Loire ? Et vous doutez-vous que CLADANIACUM et GLASTINACUM sont les enclaves défrichées qui nous ont donné Clagny et Glatigny ?

Du temps où la Grande Vénurie était à l'honneur, on poursuivait chevreuils, sangliers, loups et cerfs, "à cor et à cris", c'est-à-dire au son du cor et aux cris des chiens. Or, le cerf est timide. Il supplée à sa faiblesse par de subtils artifices. C'est ainsi qu'après avoir "viandé" un peu partout la nuit, il va au petit matin faire "sa reposée" ailleurs que la nuit précédente. Des nombreuses demeures dont il dispose, il ne rejoint celle de son choix qu'avec mille précautions pour éviter l'homme et ses chiens. Et, si par malheur, au grand jour, il doit fuir la meute, il tente souvent de l'égarer vers les reposes des autres : "Les Fausses Reposes". Et voilà pourquoi notre forêt est ainsi nommée.

Les chemins, pistes et layons qui sillonnent la forêt ont été ouverts au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Nombre d'entre eux ont été changés et sont devenus des voies à large circulation. Les sages dimensions des anciens réseaux ne risquaient pas de perturber l'équilibre écologique, mais aujourd'hui le danger est partout. Danger mortel si jamais la version Fausses-Reposes du projet A 86 n'était pas abandonnée.

Richesse pour Versailles, la forêt apporte pureté de l'air,

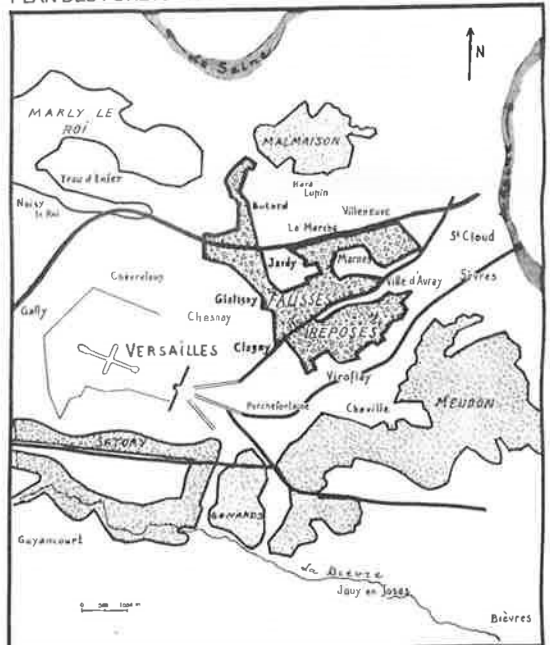
joie des yeux, plaisir des promenades. Faire aimer toujours plus la forêt en la faisant mieux connaître par des visites périodiquement organisées, la préserver par une attention de tous les instants, contre toutes formes d'agression, tels sont les buts de l'Association des Amis des forêts de Fausses-Reposes et de Versailles. Elle compte aujourd'hui un grand nombre d'adhérents, qui vous accueillent avec joie.

André METRO

*Tant de forêts annihilées à la Terre  
Et massacrées  
Achevées  
Rotatives  
Tant de forêts sacrifiées  
Pour la pâte à papier  
Des milliards de journaux  
Allant constamment  
L'attention des lecteurs  
... Sur les dangers  
Du déboisement  
Des bois et des forêts !*

J. Prévert

PLAN DES FORÊTS - M.F.P.



COPROPRIETE

GESTION IMMOBILIERE

**COGITE**

32, rue d'Anjou - 78000 VERSAILLES  
(3) 902.05.05

TRANSACTIONS

ETUDES



Le Syndic de votre copropriété

Le Gérant de votre appartement

## PROFESSION DE FOI...

Tout simplement parce que c'est eux et parce que c'est elles, les Amis des Forêts de FAUSSES-REPOSES et de VERSAILLES ont créé une Association pour se retrouver, s'y retrouver, les mieux connaître, les faire mieux aimer, les défendre contre les heurts du siècle.

Pour être plus à la taille de l'époque nouvelle, ils se sont déjà unis à la Fédération des Sociétés d'Amis des forêts de l'Île-de-France et du Bassin Parisien (forêts domaniales de Compiègne, Dourdan, Dreux, Fontainebleau, Hez-Froidmont, Montmorency, Orléans, Rambouillet, Retz-Villers-Cotterets, Saint-Germain, Sénart).

Localement, leurs idéaux, leurs efforts, leurs objectifs se conjoignent naturellement et fidèlement avec ceux du Comité de Sauvegarde de Versailles et des ses environs, et plus particulièrement de sa Commission Culturelle.

Ils souhaitent ardemment que le Forum des Associations de Versailles leur permette de se faire plus nombreux et plus forts pour mieux mettre au service d'un plus grand nombre... leur expérience et leurs activités...

Celles-ci portent au-delà de la commune de Versailles puisque la forêt de Fausses-Reposes ainsi que les bois de Satory, Cerf-Volant, Gonards, Pont-Colbert, Metz groupés dans un ensemble désigné sous le vocable "FORET DE VERSAILLES", empiètent sur les territoires des communes du Chesnay, La Celle-Saint-Cloud, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Ville-d'Avray, Viroflay et Vélizy.

Ces deux ensembles forestiers sont gérés par le Centre de l'Office National des Forêts (O.N.F.) à Versailles.

Sous l'autorité de l'ingénieur du Génie Rural des Eaux et des Forêts, directeur de ce centre, y sont planifiés, exécutés ou supervisés tous les travaux forestiers, notamment les coupes forestières tels qu'ils sont définis par un "Aménagement forestier" à long terme dûment promulgué par le Ministre.

L'ensemble de cet "Aménagement" et de sa mise en pratique est conçu dans le cadre légal du Code Forestier, c'est-à-dire avec l'objectif fondamental et prioritaire de CONSERVER le PATRIMOINE forestier national en cause, pour lui permettre de "procurer indéfiniment l'optimum de bien-être économique et social des populations dont il relève".

Cependant, au jour le jour nos concitoyens, riverains ou non des parcelles forestières où s'exécutent ces interventions et travaux sylvicoles, n'en saisissent pas toujours le bien-fondé culturel ; et leur sensibilité souffre des traumatismes (passagers)



qui en résultent pour leur cher environnement boisé, particulièrement lorsqu'il s'agit de sites ou de vestiges auxquels sont attachés de précieux souvenirs historiques.

Notre Association est consciente de pouvoir jouer un rôle bénéfique d'honnête intermédiaire entre le Pouvoir, l'O.N.F. et l'opinion publique ; consciente d'être en mesure de représenter cette opinion devant une Administration qui risquerait, sans autre concertation, de tomber dans la routine ou l'excès de pouvoir.

Dans l'état actuel des choses, les relations entre le Centre O.N.F. de Versailles et notre Association sont objectivement et subjectivement compréhensives et efficaces.

Mais nous voulons aller plus loin : nous souhaitons institutionnaliser cette coopération et, pour que notre prise de responsabilité soit réellement bénéfique, pour que nos positions soient valablement constructives, nous voulons élever notre propre niveau de connaissance forestière, celui de nos membres, celui du public ; nous voulons mieux maîtriser nos sensibilités.

C'est ainsi que le bulletin annuel de notre Association a récemment commencé d'ajouter

à ses comptes rendus d'activité des études diverses dans le domaine de l'histoire, de la géographie, de l'écologie, l'économie, l'aménagement, etc. de nos forêts riveraines...

C'est dans ce même esprit que sont organisées chaque année des promenades guidées, avec débat, en forêt, le plus souvent sous la direction du personnel de l'O.N.F. ; des visites d'arboretums, de parcs, pépinières, etc. ; des expositions ou manifestations de propagande forestière, le plus souvent avec l'assistance technique du personnel de l'O.N.F.

L'initiation de la jeunesse à l'écologie forestière a été intensifiée ces dernières années et couronnée de résultats encourageants (voir page 11).

Parmi les questions qui ont fait l'objet d'études concertées avec l'O.N.F. ou de requêtes de notre part, et qui ont abouti jusqu'à présent à des résultats satisfaisants, citons à titre d'exemples :

– les réunions annuelles au cours desquelles l'état d'assiette des coupes forestières, leur emplacements, surfaces, nature, quotité, nous sont présentés et discutés ;

– le maintien au moins partiel de l'arrière plan boisé des étangs de Ville-d'Avray. Le maintien

de plusieurs arbres remarquables à conserver au-delà du terme initialement fixé, en raison de leur exceptionnel intérêt d'ordre esthétique ou social, etc. ;

– la limitation des excès commis par les "motos vertes", l'équilibre des relations piétons-cavaliers en forêt, la sécurité des promeneurs, etc.

Mais ce type de concertation ne suffit pas ; de graves menaces ont pesé et pèsent encore sur l'intégrité de nos deux forêts voisines.

Le bouleversement dont est menacé la forêt de Fausses-Reposes par le vieux projet de bouclage de la A 86 maintient notre vigilance en alerte. Nous professons qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème conjoncturel temporaire mais d'un principe fondamental permanent, à savoir l'INTANGIBILITE TERRITORIALE ABSOLUE de l'une des forêts de l'ouest parisien dont la conservation intégrale relève de l'Utilité Publique "par raison écologique, et pour le bien-être de la population" du Grand-Paris.

Nous défendons ce point de vue devant toutes les autorités administratives et politiques concernées.

Puisse notre Association des

AMIS DES FORETS DE FAUSSES-REPOSES ET DE VERSAILLES, à l'occasion du FORUM de VERSAILLES, prendre elle-même une juste vision globale... et relative... de sa propre identité, de son présent, de son devenir, et en COMMUNIQUER la plus juste expression possible !

Puissent les autres Associations et le public qui en prendront connaissance justement apprécier la sincérité de ses inspirations et, s'ils souhaitent en améliorer l'efficacité, y adjoindre une meilleure proportion de leur présence et de leurs moyens de toute sorte ! Avec un chaleureux accueil ils y découvriront l'alléchant programme des promenades-conférences en plein air pour 1985.

VELLEDA



**Association des Amis des Forêts de Fausses-Reposes et de Versailles**  
voir **WHO'S WHO** page 10.

## ELEGANT-HOUSE et ALAIN-CHAUSSEUR

mettent la mode CHAUSSURE-PRINTEMPS 85 à vos pieds

Dépositaire Charles Jourdan, Ted Lapidus, Kickers, Mod'8, Kinko

### A VERSAILLES

- ELEGANT-HOUSE
- ALAIN
- ALAIN
- LA SOLDERIE

1, RUE GEORGES-CLEMENCEAU  
50, RUE DE LA PAROISSE  
23, RUE DE LA PAROISSE  
2, RUE SAINT-SIMON

### A POISSY

- PARIS-CHAUSSES

61, RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

### AU CHESNAY

CENTRE COMMERCIAL PARLY 2

### A VÉLIZY

CENTRE COMMERCIAL VÉLIZY 2

### A PARIS 8<sup>e</sup>

3, RUE DU HAVRE

- ALAIN

- ALAIN

- ALAIN